

« UN MOMENT SUSPENDU
ENTRE ÉMOTION
ET LUMIÈRE »

**HALIMA LAMINE
EXPOSE SES TOILES
À LA CASBAH
D'ALGER**

TÉHÉRAN ACCUSE :

« L'IRAN ATTAQUÉ AVEC DES ARMES AMÉRICAINES »



Ismail Baqaei, porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a affirmé que les États-Unis sont complices de l'agression contre l'Iran aux côtés du régime sioniste.

ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE SOCIÉTÉ TURQUE PROJETTE D'INVESTIR À SAÏDA

**EXPLOITATION MINIÈRE
ET INDUSTRIE DE L'ACIER**

**SONAREM SIGNE
UN MÉMORANDUM
D'ENTENTE AVEC LE
MALAISIE LIION**



**FACE À L'EXPLOSION DU TRAFIC
DE DROGUES ET D'ARMES**

**L'AMENOKAL
DU TASSILI TIRE
LA SONNETTE
D'ALARME**

L'Amenokal exprime une grande fierté à l'égard des efforts fournis par les forces armées dans toutes leurs composantes pour sécuriser les frontières et démanteler les réseaux de contrebande.

ACTIVITÉS NUCLÉAIRES

Un cadre juridique mêlant spécificités nationales et normes internationales

Après une première journée axée sur la législation nationale en matière de sûreté nucléaire, la deuxième journée de l'atelier national consacré au cadre juridique des activités nucléaires s'est penchée, ce lundi, sur des thématiques plus ciblées. Les discussions ont porté sur la responsabilité civile nucléaire au niveau international, les procédures d'autorisation, les mécanismes d'inspection et de contrôle, ainsi que les garanties juridiques encadrant ces activités. Des experts nationaux et internationaux ont pris part aux échanges afin de présenter les principes juridiques qui régissent les risques potentiels liés à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en Algérie. Parmi eux, Fiona Geoffroy, juriste chez EDF et membre du groupe d'experts internationaux sur la responsabilité nucléaire (INLEX), est revenue sur les origines du régime de responsabilité civile nucléaire.

Elle a souligné que ce régime repose sur la reconnaissance du potentiel élevé de dommages, qu'ils soient corporels, matériels, environnementaux ou économiques, engendrés par des accidents nucléaires. « L'un des aspects particuliers des risques nucléaires est que certains effets peuvent survenir de manière différée, parfois 5, 10 ou même 15 ans après l'incident », a-t-elle expliqué. Elle a également mis en évidence une autre caractéristique du danger nucléaire : son impact transfrontalier. « Les radiations ne connaissent pas de frontières. Un accident peut avoir des conséquences dans des pays voisins, voire plus éloignés », a-t-elle averti, insistant sur l'importance d'un cadre juridique de solidarité entre États face à ce type de risques globaux.

FACE À L'EXPLOSION DU TRAFIC DE DROGUES ET D'ARMES

L'Amenokal du Tassili tire la sonnette d'alarme

Pour la première fois, l'Amenokal du Tassili n'Ajjer, El-Bekri Ghouma, a pris la parole publiquement pour alerter sur l'ampleur du trafic de drogues et de substances psychotropes dans le Sud algérien.

Karima Baba Aissa

Dans un communiqué rendu public dimanche passé, il exprime une « vive inquiétude » face aux saisies répétées effectuées par l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité, en particulier dans la région du Tassili et près des frontières.

El-Bekri Ghouma est également membre du Conseil de la Nation, désigné au titre du tiers présidentiel. Il indique que les quantités de drogues interceptées représentent un « danger imminent ciblant notre jeunesse et notre société ». Selon lui, cela montre « l'activité intense des réseaux criminels organisés qui commercent avec des vies humaines, exploitant l'immensité géographique de la région ».

Ce communiqué est une première de la part d'un chef traditionnel touareg dans cette région située à l'extrême sud-est de l'Algérie. Il intervient dans un contexte marqué par une recrudescence du trafic de drogues dures et de médicaments psychotropes à travers le désert. Des opérations récentes menées par les forces de sécurité ont permis d'intercepter des cargaisons

importantes dans des zones très éloignées des centres urbains, prouvant l'ampleur d'un phénomène en pleine expansion.

Le communiqué souligne aussi un autre point grave, ces réseaux criminels « introduisent des armes et des munitions et n'hésitent pas à les utiliser », ce qui constitue « une menace directe pour la sécurité des personnes, des biens, ainsi que pour la paix et la stabilité de nos zones frontalières ». El-Bekri Ghouma qualifie ces actes de « violation flagrante de la souveraineté nationale ».

Il exprime par ailleurs « une grande fierté » à l'égard des efforts fournis par les forces armées algériennes, « dans toutes leurs composantes », pour sécuriser les frontières et démanteler les réseaux de contrebande. Il salue l'engagement continu de l'ANP, qu'il considère comme un rempart contre l'insécurité et la déstabilisation de la région.

L'Amenokal appelle aussi à la mobilisation de tous les habitants du Sud, et en particulier des jeunes. Il insiste sur la nécessité d'une « vigilance accrue » et d'une « coopération étroite avec les services compétents », notamment en signalant tout comportement



suspect ou activité illégale. Selon lui, seul un « engagement collectif » pourra freiner l'influence grandissante de ces réseaux dans les zones désertiques. La lutte contre le trafic de drogues et d'armes dans le Sud ne peut reposer uniquement sur les forces de sécurité. Elle exige également l'implication directe des populations locales. Cette alerte lancée par une figure traditionnelle respectée montre que le « phénomène » dépasse aujourd'hui le simple cadre du trafic. Il touche à la stabilité sociale, à la santé publique, à la souveraineté et à la sécurité nationale.

Depuis quelques années, les itinéraires empruntés par les trafiquants ont évolué. Le sud du pays est devenu un espace de transit et de stockage privilégié, notamment pour les

psychotropes. Ces « produits » arrivent par des routes transsahariennes, échappant parfois aux radars de la surveillance. La topographie difficile, les vastes zones inhabitées, la longueur des frontières, mais aussi la précarité sociale de certaines régions facilitent cette évolution.

Face à cette réalité, de nombreuses voix s'élèvent pour demander des mesures renforcées, non seulement sur le plan sécuritaire, mais aussi en matière de développement. Car les trafics prospèrent là où l'absence de l'État se fait sentir. L'intervention d'El-Bekri Ghouma rappelle que les chefs traditionnels ont un rôle important à jouer, en tant que relais de terrain, pour alerter, sensibiliser et mobiliser.

K. B. A.

TRAVAILLEURS DU NUCLÉAIRE

Une surveillance sanitaire strictement encadrée

Rachedi Menadi, président de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires (ANSSN), rappelle que les travailleurs du secteur nucléaire sont soumis à une surveillance sanitaire réglementée. S'exprimant lors de la deuxième journée d'un atelier national sur le cadre juridique des activités nucléaires, Menadi a apporté des éclaircissements face aux nombreuses interrogations soulevées par les participants, notamment sur la radioprotection et les mécanismes de suivi des travailleurs exposés. « Les travailleurs classés en catégorie A bénéficient d'un suivi médical renforcé. Ceux de la catégorie B doivent également être suivis médicalement, en plus d'un contrôle dosimétrique obligatoire », a-t-il expliqué. Toute demande d'autorisation d'activité auprès de l'ANSSN doit impérativement inclure une attestation de suivi médical et de suivi dosimétrique, quel que soit le niveau d'exposition.

Il a précisé qu'un arrêté du ministère de la Santé encadre ce processus en détaillant les examens médicaux et les dispositifs de surveillance mis en place. Bien que ce texte soit perfectible, il constitue une référence essentielle dans ce domaine. Menadi a également réagi à l'intervention de Christelle Drillat, représentante de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sur le rôle de l'ANSSN dans l'élaboration des règlements. Il a expliqué que le système juridique algérien repose sur plusieurs niveaux : d'abord la loi, élaborée par le gouvernement et adoptée par le Parlement, qui constitue le socle législatif ; ensuite, la réglementation, souvent matérialisée par des décrets exécutifs émanant du pouvoir gouvernemental, mais soumise à un processus de concertation entre ministères et institutions concernées. Dans le domaine nucléaire, la loi prévoit explicitement que l'ANSSN participe à l'élaboration de ces textes

réglementaires. Elle émet également des avis sur tout projet de texte en lien avec les activités nucléaires et peut élaborer ses propres règlements techniques pour compléter les décrets en vigueur. Bien que ces textes soient produits par l'Autorité, ils ont une valeur réglementaire, car ils s'inscrivent dans le cadre législatif général. Menadi a souligné que la loi prévoit une approche combinant prescriptions strictes et objectifs à atteindre. Toutefois, la mise en œuvre de cette approche nécessite des compétences techniques solides, aussi bien du côté des exploitants que de l'Autorité elle-même. Il a insisté sur l'importance de l'implication des parties prenantes : chaque texte réglementaire est élaboré en concertation avec les ministères concernés, mais aussi avec les utilisateurs finaux, qui sont consultés pour les aspects techniques. Un mécanisme transparent est prévu pour permettre la révision des textes en vigueur. « Lors-

qu'un règlement doit être réexaminé, tous les acteurs initiaux sont de nouveau impliqués dans le processus », a-t-il précisé, tout en reconnaissant que la mise en œuvre de la nouvelle loi nucléaire, qui introduit de nombreux changements, demeure complexe. Il a rappelé que même les grandes institutions comme l'AIEA ou des pays comme les États-Unis sont en constante évolution sur ces sujets, et qu'il serait illusoire de prétendre en maîtriser tous les aspects individuellement. Enfin, Menadi a conclu en insistant sur le fait que la loi nucléaire ne se limite pas aux procédures d'autorisation, bien que celles-ci préoccupent particulièrement les professionnels. « Il est essentiel d'approfondir la compréhension des autres volets de la loi, tout aussi importants. C'est pourquoi nous avons le devoir d'organiser d'autres rencontres pour en expliquer toutes les dimensions », a-t-il affirmé.

R.N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TÉHÉRAN ACCUSE :

«L'Iran attaqué avec des armes américaines»

Lors d'une conférence de presse tenue hier lundi, Ismaïl Baqaei, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a indiqué que les États-Unis sont impliqués aux côtés du régime israélien dans l'agression de l'Iran, affirmant que le régime sioniste a commis ses attaques en utilisant des armes américaines.



Hakim H.

C'est ce que rapporte l'agence iranienne Tasnim. Dans son intervention, Ismaïl Baqaei a vivement dénoncé cette agression flagrante, qui constitue une violation de toutes les règles et normes internationales, et a appelé les États-Unis, en tant que membres du Conseil de sécurité des Nations unies, à reconnaître qu'un acte d'agression a été commis à l'encontre de l'Iran. Il a souligné que cette agression, commise avec la complicité des

États-Unis, a pratiquement vidé de leur sens les négociations entre Téhéran et Washington sur le nucléaire. Réaffirmant le droit légitime de l'Iran à se défendre, le porte-parole a affirmé que la République islamique continuerait à combattre résolument le régime sioniste pour protéger ses citoyens. «Les gouvernements qui ont soutenu le régime sioniste et tenté de justifier les frappes israéliennes sont complices de l'agression et l'Iran se souviendra d'eux comme tels», a-t-il ajouté. Ismaïl Baqaei a par ailleurs affirmé que son pays poursuit son programme

nucléaire pacifique, qui tire sa légitimité de la résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations unies, en expliquant que les activités nucléaires de l'Iran étaient surveillées par l'Agence internationale de l'énergie atomique et qu'elles faisaient l'objet des inspections les plus rigoureuses. Il a souligné, à ce sujet, qu'il n'y avait pas de place pour les excuses ou les justifications quant aux soupçons pesant sur ce programme pacifique. Le régime israélien a attaqué plusieurs quartiers résidentiels de Téhéran ainsi que des sites militaires et nucléaires dans

diverses régions d'Iran, dès les premières heures du 13 juin. Plusieurs hauts commandants militaires, des scientifiques nucléaires et des dizaines de civils ont perdu la vie lors de ces frappes. En représailles, les forces armées iraniennes ont lancé plusieurs séries d'attaques de missiles contre des cibles israéliennes au cours des quatre derniers jours. Dans ce même contexte, le général de division Ali Shadmani, nouveau commandant du quartier général central Khatam al-Anbiya, a promis que son pays continuerait à mener des opérations militaires vigoureuses contre le régime sioniste afin de lui faire regretter son agression. Le général de division a souligné que ces opérations militaires de représailles se poursuivraient sans relâche tant que l'agression n'aurait pas cessé. «La série d'opérations militaires menées par les forces armées iraniennes, qui ont fait la fierté du pays, se poursuivra de manière beaucoup plus massive et intense que par le passé, jusqu'à ce que l'ennemi sioniste, criminel et agressif, regrette complètement ses actes», a-t-il déclaré.

H. H.

L'Algérie réaffirme sa solidarité avec l'Iran

Elle a insisté sur la nécessité impérieuse pour le Conseil de sécurité des Nations unies d'assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent en matière de respect du droit international et des principes de la Charte des Nations unies. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier un appel téléphonique de la part du ministre

des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Abbas Araghchi, selon un communiqué du ministère. Au cours de cet entretien, le ministre Ahmed Attaf a été informé par son homologue iranien de l'évolution de la situation résultant de l'agression sioniste contre l'Iran, ainsi que des répercussions continues de cette attaque sur la sécurité et la stabilité de la région, précise le communiqué.

Le président Tebboune s'entretient avec son homologue allemand : de nombreux dossiers abordés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique du président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, lors duquel ils ont passé en revue la situation à l'échelle mondiale et les relations bilatérales. Ils ont évoqué notamment le conflit russo-ukrainien et le conflit au Moyen-Orient, particuliè-

rement la situation à Gaza et l'agression contre l'Iran, ainsi que la situation au Sahel, litan dans un communiqué de la présidence de la République. Lors de cet entretien téléphonique, «les deux présidents ont convenu de développer davantage le bilatéral et de travailler de concert sur l'ensemble des dossiers d'intérêt commun», selon la même source.

M. M.

BOUGHALI À LA CLÔTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE 2024-2025 :

«Les forces du mal plongent le monde dans les ténèbres»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a appelé, hier à Alger, les parlementaires du monde à prendre une position «courageuse» pour mettre fin aux agressions répétées de l'entité sioniste contre les peuples palestiniens et iraniens.

«Le front intérieur national, fort et uni, est conscient des menaces et des dangers que vit le monde aujourd'hui, un monde, le moins que l'on puisse dire, qui est entré dans une hystérie, une folie des guerres qui favorise l'équilibre des forces comme moyen de résolution des conflits», a déclaré Boughali, qui prononçait un discours à l'occasion de la clôture de la session parlementaire 2024-2025. Et à cet égard, a-t-il ajouté, «nous, en tant que parlementaires, ne pouvons qu'appeler tous nos collègues libres du monde entier à rejeter les comportements criminels, les attaques répétées et les

atteintes à la sécurité et à la paix mondiales». Le président de la chambre basse du Parlement algérien a estimé que «ce que fait l'entité sioniste en Palestine, son agression contre la République islamique d'Iran et le déclenchement de guerres appellent une position particulièrement courageuse de la part des parlementaires qui représentent la voix des peuples aspirant à la paix et à la coexistence pacifique». Une position qui sera en mesure, selon lui, de «restituer à l'humanité les valeurs que les forces du mal cherchent à détruire et à éradiquer, conduisant le monde dans un tunnel sombre d'où il sera difficile de s'échapper à moins que les peuples du bien ne s'unissent pour rétablir l'équilibre et les valeurs de justice et de vérité, et étendent l'autorité du droit international sur tous». «La conjoncture marquée par la tension et la confusion dans toutes les

régions du monde exige de nous d'exercer l'acte patriotique avec conscience, lucidité et prudence, et d'être à la hauteur des défis et des attentes, et de hisser le niveau de compréhension et de vigilance et d'intensifier les efforts pour consolider le front intérieur et la poursuite des efforts avec une pensée créative pour parachever les étapes accomplies par l'Algérie dans les différents domaines.» Il a cité en ce sens l'objectif de la sécurité alimentaire qui annonce «une nouvelle ère dans le renforcement de la souveraineté nationale». Le président de l'APN a conclu son discours en affirmant que «l'Algérie était et resterait tenace devant les conspirateurs, les haineux et les embusqués qui n'ont pas apprécié le fait que l'Algérie soit une voix qui défend le droit et la justice et qui rejette l'injustice et l'agression».

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'enlèvement ?

PAR: BOUALEM ALAMI

L'attaque injuste, injustifiée et condamnable vendredi dernier de l'entité sioniste contre l'Iran est de celles qui font naître des conflits armés qui durent. La menace, sans cesse brandie par Tel-Aviv contre Téhéran, avec le soutien actif des pays occidentaux, États-Unis en tête avec son va-t'en-guerre Trumpiste, est devenue depuis donc vendredi 13 juin 2025 une réalité effroyable, qui va peser sans aucun doute pour longtemps sur les relations internationales, reconfigurer l'échiquier géopolitique régional et mettre le monde devant le danger d'un embrasement généralisé avec la probable implication militaire directe des pays de l'OTAN d'un côté, et celle de pays de la région, notamment le Pakistan, de l'autre côté. Le scénario parfait pour l'éclatement d'un troisième grand conflit mondial. Mais nous n'en sommes pas encore là, et les éléments qui bruissent dans le bureau ovale à Washington, où les ficelles de cette guerre-éclair sont tirées, laissent à penser que Donald Trump, malgré sa manifeste hostilité à l'Iran, n'est pas chaud pour un tel scénario. En fait, les bombardements successifs israéliens sur les villes iraniennes et les tirs de missiles balistiques iraniens sur les villes israéliennes ne sont que le résultat d'une guerre que se sont promis les deux belligérants depuis de longues années. L'entité sioniste pour éliminer, selon ses théories complotistes, le régime des mollas à Téhéran, et l'Iran pour faire disparaître un élément politico-militaire déstabilisateur de la région moyen-orientale et son principal ennemi, après les monarchies du CCG. Car le régime politique à Téhéran n'est ni un enfant de chœur, ni une victime expiatoire des fanfaronnades militaires sionistes. Saddam Hussein, en son temps, l'avait compris à ses dépens lors de l'invasion de l'Iran en septembre 1980. Certes, en dépit de l'intensité des tirs de missiles et des victimes iraniennes de cet affrontement que personne n'attendait, il y a ça et là des initiatives et des petits pas pour que cessent les affrontements, et que tout le monde revienne à la table des négociations. Mais quelles négociations, quand l'Iran est la victime et que l'agresseur est présenté par anticipation comme la victime de pseudo-projets iraniens d'attaque d'Israël ? D'où cette fumeuse notion «Israël a le droit de se défendre» ? Le fait est que, en réalité, beaucoup, des deux côtés du conflit, estiment que l'agression de l'entité sioniste contre un pays qui n'a jamais reculé et combattu devant l'injustice pense que ce conflit va durer. En dépit des messages d'apaisement entendus çà et là. Hier lundi, l'entité sioniste avait inondé Téhéran de missiles et de drones. Est-ce le scénario d'un certain mois de février 2022, lorsqu'en Ukraine, une «opération spéciale» qui devait durer trois jours dure désormais depuis plus de trois ans ? Mais alors, comment décrypter cet appel de Donald Trump aux deux pays belligérants pour «trouver un accord», ajoutant qu'il était «possible» que les États-Unis s'impliquent dans le conflit, mais qu'ils ne l'étaient pas «à cet instant» ? B.A.

COMMÉMORATION DU 67^e
ANNIVERSAIRE DE LA MORT
DU MARTYR ABDERRAHMANE
ABDAOUI

Rebiga exhorte les jeunes à «suivre l'exemple des héros qui ont affronté le colonialisme»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présidé, lundi à Bou-Saâda (M'sila), la cérémonie de commémoration du 67^e anniversaire de la mort du martyr Abderrahmane Abdaoui (1934-1958). Au cours d'une allocution prononcée à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Association de la wilaya VI historique, le ministre a souligné que l'objectif de la commémoration des héros de la lutte armée et des faits d'armes liés à la glorieuse Révolution est de "préserver la mémoire nationale, glorifier les martyrs et renforcer l'esprit national, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a ajouté que ces commémorations constituent "une occasion de rappeler aux jeunes générations le sacrifice du sang consenti par les Chouhada durant la lutte pour l'indépendance", et que la réalisation de monuments et la restauration des sites historiques, théâtres de batailles durant la Révolution, visent à "préserver la mémoire nationale et à perpétuer le souvenir des exploits et des sacrifices des Martyrs qui ont défendu la patrie au prix de leur sang". M. Rebiga a exhorté les jeunes à "suivre l'exemple de ces héros qui ont affronté le colonialisme et résisté à sa politique, qu'ils soient des chouhada tombés au champ d'honneur ou des moudjahidine ayant conservé ces principes au fil du temps". Le ministre a également évoqué les qualités du martyr Abderrahmane Abdaoui, responsable de zone 3 de la wilaya VI historique, retraçant son parcours au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) qu'il servit dès 1956, et dans les rangs de laquelle il gravit les échelons en assumant avec bravoure ses missions, jusqu'à son martyre, en 1958. Des membres de la famille du chahid Abderrahmane Abdaoui, plusieurs de ses compagnons de lutte et certains moudjahidine de la région ont été honorés, à cette occasion, par M. Rebiga, qui a présidé, aux côtés des autorités locales, la cérémonie d'inauguration d'une stèle commémorative à l'endroit même où le commandant Abderrahmane Abdaoui et plusieurs de ses compagnons ont été tués, dans la région de M'higuen, dans la commune de Slim, au sud de la wilaya de M'sila.

MARCHÉS PÉTROLIERS

L'Or noir ne bouge pas

Les cours du pétrole noir reculaient légèrement hier, malgré une intensification du conflit entre Israël et l'Iran, les frappes de l'entité sioniste n'ayant pas ralenti les exportations de pétrole de Téhéran et les États-Unis n'étant pour l'instant pas directement intervenus.

Merouane Korso

En dépit de l'intensité des échanges de tirs entre l'Iran, agressé vendredi par l'entité sioniste, et le risque d'un conflit militaire beaucoup plus important au Moyen-Orient, les cours de pétrole n'ont pas connu un réel emballement lundi à l'ouverture des marchés après un week-end de début de guerre entre Téhéran et l'entité sioniste. Les cours de l'or noir reculaient en fait lundi après un article du Wall Street Journal selon lequel Téhéran souhaiterait une désescalade rapide dans le conflit avec l'entité sioniste et aurait "envoyé des messages à Israël et aux États-Unis via l'intermédiaire de pays arabes" indiquant qu'il aimerait urgemment mettre fin aux hostilités, selon le quotidien américain, qui cite "des responsables" européens et du Moyen-Orient. Des informations qui ont été cependant démenties par l'Iran, l'intermédiaire étant les Émirats arabes unis. Dans un contexte de marché particulièrement volatil, cette nouvelle conduit les investisseurs à miser sur un conflit de courte durée, ce qui renforce la baisse des cours du matin. Vers 14 H 40 GMT, le prix du baril de Brent pour livraison en août perdait 4,15 % à 71,15 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, reculait de 4,01 % à 70,05 dollars. Pourtant, vendredi, dès l'annonce de l'attaque sioniste, le prix de l'or noir est monté de 7,02 % à 74,23 dollars – avec un pic en cours de séance à plus de 13 % à 78,50 dollars, son plus haut niveau depuis le mois de janvier. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, a gagné 7,26 % à 72,98 dollars,



après une cavalcade le portant jusqu'à 77,62 dollars, également au plus haut depuis janvier. Et puis le marché s'est un peu calmé, rassuré par les déclarations de Trump. Le président américain Donald Trump, soutien d'Israël, a appelé les deux pays belligérants à "trouver un accord", ajoutant qu'il était "possible" que les États-Unis s'impliquent dans le conflit, mais qu'ils ne l'étaient pas "à cet instant". Selon un analyste de marchés, si Israël a conduit une attaque de drone sur une raffinerie iranienne samedi, il n'a pour le moment pas ciblé "les installations d'exportation d'énergie de l'Iran", ce qui pourrait signifier que le pays respecte "le souhait de Donald Trump" de faire baisser les prix. Le président Trump a répété à maintes reprises sa volonté d'une baisse des prix et "il serait très frustrant pour lui de voir Israël commencer à

faire exploser les installations d'exportation de l'Iran", ajoute l'analyste de marchés. L'autre élément explicatif de l'absence de l'emballement des marchés est le fait que le conflit, qui ne s'est pas encore élargi à d'autres pays, favorise également la baisse de l'or noir, les investisseurs ayant fortement réagi vendredi, craignant une réduction imminente de l'offre de barils. Bien plus, la fermeture du détroit d'Ormuz, par lequel transite près de 20 % de la production mondiale, tant redoutée par le marché pétrolier, n'a pas eu lieu et ne semble plus inquiéter les investisseurs pour l'instant. D'autre part, l'OPEP a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole, en 2025 comme en 2026, en dépit des incertitudes économiques et géopolitiques, selon le rapport mensuel de l'organisation des pays exportateurs de pétrole

publié lundi, sans référence à l'escalade militaire entre Israël et l'Iran. L'alliance des pays exportateurs de pétrole table sur une croissance en 2025 de la demande d'or noir de 1,3 million de barils par jour (un baril équivaut environ à 159 litres, soit 42 gallons américains) et estime que la consommation sera de 105,1 Mbj, selon son rapport qui réévalue mensuellement ses projections en fonction des évolutions de la conjoncture. Dans les pays de l'OCDE par contre, la demande de pétrole devrait croître d'environ 0,2 mbj en 2025, tandis que la demande hors OCDE devrait croître de plus de 1,1 mbj en 2025. En 2026, la demande mondiale de pétrole devrait également progresser de 1,3 mbj, avec une croissance encore plus forte des pays non membres de l'OCDE (1,2 mbj), pour s'établir à 106,4 millions de barils par jour. **M.K.**

LE GÉNOCIDE SE POURSUIT À GAZA

68 martyrs et 182 blessés en 24 heures

Dans un nouveau bilan publié hier lundi, le ministère palestinien de la Santé à Gaza a annoncé que le nombre des victimes du génocide commis par les autorités d'occupation dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'élevait à 55 432 martyrs et 128 923 blessés. Il a indiqué que les hôpitaux de la bande de Gaza ont enregistré 68 décès et 182 blessés au cours des 24 dernières heures, en raison de la poursuite des bombardements aériens, des tirs d'ar-

tillerie et des tirs depuis des véhicules et lors d'attaques de drones dans diverses zones de la bande de Gaza. Depuis le 27 mai, le nombre de victimes qui tentent d'obtenir de l'aide humanitaire auprès des soi-disant centres d'aide israélo-américains s'élève à 338 martyrs et 2 831 blessés, à la suite du martyre de 38 Palestiniens et de la blessure de 182 autres dimanche dernier. Il a également indiqué que le nombre de martyrs et de blessés depuis le 18 mars

s'élevait à 5 139 morts et 16 882 blessés. Pour rappel, les autorités d'occupation ont commencé à mettre en œuvre, depuis le 27 mai dernier, un plan de distribution d'« aide humanitaire » par l'intermédiaire de la pseudo « fondation humanitaire de Gaza », un instrument conçu par les États-Unis et Israël dont les objectifs sont autres que la distribution de nourriture. La mise en place de cette fondation fantôme intervient après de multiples appels de la commu-

nauté internationale pour mettre fin à la politique de famine imposée par l'entité depuis le 2 mars dernier, lorsque celle-ci a fermé hermétiquement les points de passage de Gaza aux camions de fournitures et d'aide empilés à la frontière. Depuis, et jusqu'à ce jour, seules quelques dizaines de camions ont été autorisés à entrer, alors que les Palestiniens de Gaza ont besoin d'au moins 500 camions par jour. **B.B.**

Amériques : Des milliers de manifestants en soutien à la Palestine

Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues au Brésil, au Chili et au Mexique en soutien au peuple palestinien et pour dénoncer la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les Brésiliens se

sont rassemblés dans le centre-ville de Sao Paulo, la plus grande ville du pays, pour demander au président Luiz Inacio Lula da Silva de rompre les relations diplomatiques de son pays avec l'entité sioniste, précise Wafa. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et

des photos des massacres sionistes à Ghaza, ajoute la même source, relevant que l'action de solidarité avec le peuple palestinien a été soutenue par plusieurs députés et organisations de la société civile. À Santiago, la capitale du Chili, les manifestants ont appelé à la fin de

l'agression génocidaire sioniste à Ghaza et demandé au président Gabriel Boric de rompre les relations diplomatiques avec l'entité sioniste. Au Mexique, des manifestants pro-palestiniens se sont rassemblés dans la capitale, Mexico, et ont appelé à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza.

2^e JOUR DE L'EXAMEN DU BAC

Les candidats entre des sujets «abordables» et des exercices «difficiles»

Les candidats se sont attaqués hier à des matières phares au baccalauréat : l'anglais, une matière essentielle comptabilisée avec un coefficient de 5 pour les élèves de la filière Littérature et langues étrangères, et l'épreuve des mathématiques pour les filières scientifiques, dont le coefficient varie d'une filière à l'autre et va de 5 à 7. Une matière qui a un poids souvent décisif dans le calcul de la moyenne finale.



M. Kaci

Ce qui explique en partie le stress que génère l'épreuve des maths pour les candidats ainsi que pour leurs parents qui les accompagnent, parfois, aux centres d'examens pour les reconforter. Depuis 8 h 30 jusqu'à 13 h, les candidats avaient quatre heures et demie (certains moins) pour plancher sur un sujet au choix. Chacun des deux sujets propose 4 exercices notés sur 20. À leur sortie du centre d'examen El Idrissi, les candidats ont émis des avis divergents concernant l'épreuve des mathématiques. Certains lycéens des filières littéraires ont considéré que le sujet des mathématiques était facile et que les questions avaient été conformes au programme des cours de l'année 2024/2025, chose, selon eux, qui les pousse à passer avec enthousias-

me les autres épreuves, notamment celles de l'anglais durant l'après-midi et de philosophie demain mardi. Pour les filières scientifiques, dont l'épreuve des mathématiques est tant attendue et redoutée à la fois, pour son poids dans la moyenne finale et dans le calcul de la moyenne pondérée adoptée depuis 2021, le sujet d'examen est qualifié «d'abordable», notamment le premier sujet. D'ailleurs, des candidats qui ont concouru au niveau du collège, «Haroune Errachid», ont trouvé le sujet abordable, notamment pour ceux qui ont eu l'agréable surprise de tomber sur des exercices traités lors des révisions collectives dont ils ont bénéficié avant l'examen. Le même sujet a déstabilisé d'autres candidats qui ont jugé que le sujet était «difficile», ce qui les a «complètement déstabilisés», souhaitant toutefois pouvoir com-

penser les points des mathématiques avec d'autres matières, aussi essentielles. Bien que les candidats aient des avis mitigés, ils convergent pour dire que le 2^e sujet était «plus difficile, et plus compliqué». Dans l'après-midi, les candidats ont planché sur l'épreuve d'anglais. Une matière relativement importante pour les candidats des filières lettres et langues étrangères, vu qu'elle comptabilise un coefficient 5. Aujourd'hui, les candidats de la filière lettres et philosophie devraient passer l'épreuve de philosophie. Une matière qui comptabilise un coefficient 6. Ceux de sciences expérimentales plancheront sur l'épreuve de science de la nature et de la vie qui a un coefficient 6, alors que ceux de gestion et d'économie seront examinés en gestion comptable et financière qui comptabilise pour sa part un coefficient 6.

LES CANDIDATS ET ENCADREURS APPELÉS À LA RESPONSABILITÉ ET À LA VIGILANCE

Le ministère de l'Éducation nationale (MEN) a de nouveau appelé les candidats et les encadreurs à la responsabilité et à la vigilance pour un meilleur déroulement de l'examen du bac. Le MEN a en effet lancé hier un rappel important à l'intention des candidats. En effet, le ministère a insisté sur la nécessité pour les candidats de continuer à faire preuve de «compétition positive et de respect des règles fixées». Le département de Mohamed Seghir Saadaoui a tenu à rappeler que l'introduction de téléphones portables ou de tout appareil de communication électronique est «strictement interdite» dans les centres d'examen. «Le simple fait d'introduire un appareil, même sans l'utiliser, constitue une infraction passible d'une exclusion immédiate de l'examen», invitant ainsi les candidats à remettre obligatoirement leurs téléphones aux responsables à l'entrée des centres, dans les espaces spécialement prévus à cet effet», indique le communiqué du MEN. Les tentatives de fraude sont également un acte criminel puni par la loi, rappelle le ministère de tutelle. «L'utilisation de téléphones, montres connectées ou tout autre dispositif électronique pour partager ou obtenir des réponses constitue un acte criminel puni par la loi», indique la même source. «S'agissant de la publication des sujets d'examen sur Internet pendant la durée de l'épreuve, que ce soit par un candidat, un encadrant ou un agent, cela est considéré comme un délit passible de poursuites judiciaires», poursuit la même source. Le ministère appelle enfin à la vigilance et à la responsabilité de tous pour garantir le bon déroulement de cet examen national crucial. **M. KA.**

BAC 2025

Les candidats appelés à respecter les consignes

Le ministère de l'Éducation nationale a insisté, lundi dans un communiqué, sur l'impératif pour les candidats au baccalauréat de respecter scrupuleusement un nombre de consignes, sous peine d'exclusion ou de poursuites judiciaires, les appelant à faire preuve de compétition loyale. À ce titre, le ministère a rappelé aux candidats qu'il est strictement interdit d'introduire les téléphones portables ou tout autre

appareil de communication électronique, précisant que le fait «d'introduire un appareil, même sans l'utiliser, constitue une infraction passible d'exclusion du candidat». Pour éviter de telles infractions, «les candidats sont tenus de remettre tous leurs téléphones aux secrétariats prévus à cet effet à l'entrée de chaque centre», a indiqué la même source, ajoutant que «l'utilisation d'un téléphone, d'une

montre connectée ou de tout autre appareil électronique pour diffuser ou obtenir des réponses constitue un crime puni par la loi». Dans le même sillage, le ministère a également averti que «la publication des sujets d'examen sur internet pendant la durée de l'épreuve, que ce soit par un candidat, un surveillant ou un agent, constitue un crime passible de poursuites judiciaires».

ÉDUCATION

L'APN adopte la loi relative à l'abaissement de l'âge de la retraite

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, la loi relative à l'abaissement de l'âge de la retraite dans le secteur de l'éducation nationale. Le vote du projet de loi complétant la loi 83-12 relative à la retraite s'est déroulé lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Cette loi vise à permettre aux enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), aux corps d'inspection et aux directeurs d'établissements éducatifs relevant du secteur de bénéficier, à leur demande, d'un départ à la retraite avant l'âge légal. Cette loi prévoit une réduction de trois (3) ans par rapport à l'âge légal de départ à la retraite, fixé à 60 ans pour les hommes, leur permettant ainsi de partir à la retraite à partir de 57 ans, et fixé à 55 ans pour les femmes, leur permettant ainsi de partir à la retraite à 52 ans, sachant que cette réduction ne peut être cumulée avec celle accordée dans le cadre de l'éducation des enfants, prévue à l'article 8 de la loi sur la retraite.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

La caravane pour la préservation de la biodiversité fait escale au lac d'Ikenouine, à Illizi

Une caravane nationale pour la préservation de la biodiversité, initiée par la commission de l'environnement et du développement durable au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), s'est rendue au lac d'Ikenouine, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi des organisateurs. Placée sous le thème «jeunesse et biodiversité : conscience, action et impact», cette caravane (15-17 juin) s'inscrit dans le cadre du soutien de la jeunesse pour leur implication dans la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité et la lutte contre les risques induits par des facteurs humains et climatiques, a indiqué le président de la commission précitée, Mohamed Lamine Kihal. Ces sorties éducatives de terrain constituent une opportunité de sensibilisation à la valeur de la biodiversité, de l'encouragement de la jeunesse à adhérer aux efforts de sa conservation, en sus de les associer aux débats scientifiques ayant trait au développement durable. Constitué d'un mini-groupe de réflexion regroupant experts, étudiants et acteurs en environnement, cette caravane s'emploiera à suggérer des recommandations scientifiques en vue d'enrichir le congrès de la jeunesse sur la préservation de la biodiversité prévu les 27 et 28 juin dans la wilaya de Bejaïa. Le chef du bureau d'extension et de protection des terres à la conservation locale des forêts (CF), Abdelkrim El-Achichi, a indiqué que le lac d'Ikenouine, classé zone humide temporaire, accueille une richesse avifaune et de poissons, et sert de rare lieu de détente au cœur du Sahara.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 15 millions de cartes Edahabia en circulation

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a effectué, lundi à Alger, une visite sur le terrain au centre de fabrication et de personnalisation des cartes Edahabia pour s'enquérir de l'application des instructions données pour l'augmentation de la capacité de production du centre à 50 000 cartes par jour, indique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale pour le développement du paiement électronique, le ministre de la Poste et des Télécommunications a effectué, lundi matin, une visite sur le terrain au centre de fabrication et de personnalisation des cartes monétiques situé à Birtouta (Alger)», précise la même source. Cette visite a permis de «s'enquérir de la mise en œuvre des instructions précédemment données par le ministre concernant l'augmentation de la capacité de production du centre», selon la même source, ajoutant que le ministre «a constaté aujourd'hui que la capacité de production a été portée à 50 000 cartes par jour, suite à la mise en service d'une nouvelle ligne de production dotée des technologies de pointe répondant aux normes les plus élevées en matière de sécurité». Cette augmentation «contribuera à réduire les délais de réalisation et de livraison des cartes monétiques Edahabia, dont le nombre en circulation atteint actuellement 15 millions, en sus de renforcer l'inclusion financière et de créer les conditions favorables au développement du paiement électronique dans notre pays», souligne le communiqué. À cette occasion, M. Zerrouki a insisté sur «la nécessité d'exploiter ces capacités pour diversifier la gamme de services offerts aux citoyens via la carte monétique, selon les besoins». Des services qui seront annoncés dans les prochaines semaines.

APS

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une société turque projette d'investir à Saïda

Le directeur général de l'agence algérienne de promotion de l'investissement (l'AAPI), M. Omar Rekkache, a reçu, dimanche, au siège de l'agence, M. Tahir Nursacan, PDG d'Algeria Investissement Énergie solaire, société turque de droit algérien.



Inès B.

«C

ette réunion, à laquelle ont participé des cadres de l'agence, a porté sur l'étude des moyens de concrétiser un

projet d'investissement important dans le domaine des énergies renouvelables dans la zone industrielle de la wilaya de Saïda», indique l'AAPI sur sa page officielle Facebook. L'agence précise sa

disponibilité totale à accompagner les projets porteurs qui s'inscrivent dans le cadre des priorités de l'État en matière de transition énergétique et de développement durable, ainsi que ceux qui contribuent à la réalisation d'un développement régional équilibré.

«À cette occasion, l'agence affirme sa pleine disponibilité à soutenir les projets sérieux qui s'inscrivent dans le cadre des priorités de l'État en matière de transition énergétique et de développement durable, ainsi que ceux qui contribuent à un développement régional équilibré», ajoute l'agence.

Les opérateurs turcs comptent donc investir en force en Algérie dans le domaine des énergies renouvelables. Et pour preuve, en février dernier, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, avait reçu le président de l'entreprise turque Renecore, Mesut Toprak. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a porté sur les opportunités de coopération et le renforcement des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne les projets d'énergie solaire photovoltaïque et éolienne. Les deux parties ont également évoqué les potentialités offertes pour développer des partenariats stratégiques soutenant les

efforts de l'Algérie en matière de transition énergétique et de diversification des sources d'énergie, en phase avec les tendances mondiales vers des énergies propres et durables. Aussi, un projet d'investissement turc, mené par la société Renecore Energy, vise à construire une grande usine de production d'énergie solaire, intégrant la fabrication de panneaux photovoltaïques, y compris les cellules et les wafers. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique de l'Algérie, qui ambitionne de développer 15 000 MW d'énergies renouvelables d'ici 2035. L'objectif étant la production d'énergie solaire et la fabrication locale de composants. Partie intégrante de la stratégie énergétique algérienne : l'Algérie souhaite développer 15 000 MW d'énergies renouvelables d'ici 2035, avec une première phase de 2 GW. Plus de 75 % de la production de l'usine serait destinée à l'exportation. L'Algérie mise sur les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, pour diversifier son mix énergétique et réduire son empreinte carbone. Notre pays dispose d'un fort potentiel solaire, et plusieurs projets d'envergure sont en cours de développement, dont celui de Renecore Energy. Ces projets turcs illustrent la volonté de l'Algérie d'attirer les investissements étrangers dans le secteur des énergies renouvelables.

EXPLOITATION MINIÈRE ET INDUSTRIE DE L'ACIER Sonarem signe un mémorandum d'entente avec le malaisien Lion



Un mémorandum d'entente a été signé, dimanche à Alger, entre le groupe Sonarem et le groupe malaisien Lion, visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation minières et de l'industrie de l'acier, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. La cérémonie de signature du mémorandum d'entente s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, du président-directeur général (PDG) du groupe Sonarem, Belkacemi Soltani, et des cadres du ministère.

Le mémorandum d'entente intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du groupe Sonarem, visant à renforcer ses partenariats avec les entreprises pionnières dans le secteur des mines, précise le communiqué.

En vertu de ce présent mémorandum d'entente, les deux parties sont convenues d'examiner les opportunités de coopération dans les domaines d'exploration et d'exploitation minières, notamment l'or, le cuivre, le manganèse et autres minerais, outre la promotion des investissements communs, l'échange des expertises et la formation des compétences. Les domaines de coopération comprennent également le développement des sites miniers à identifier ultérieurement, ainsi que la transformation des ressources minières, ajoute le communiqué, soulignant l'accord des deux parties sur l'identification des projets prioritaires et l'établissement des cadres techniques, financiers et juridiques qui régiront leur coopération. Une délégation du groupe malaisien Lion a été reçue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 18 décembre 2024.

Elle a également été reçue par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, le 11 juillet 2024, et par le PDG du groupe Sonarem, le 22 avril 2025, lors de séances consacrées à l'examen des perspectives de coopération future entre les deux parties dans le secteur des mines.

Le groupe malaisien Lion est actif dans plusieurs pays d'Asie, où il a investi dans la fabrication des pneus et dans la grande distribution, et souhaite investir en Algérie. Dirigé par Tan Sri William Cheng, le groupe est devenu un acteur principal dans le secteur de l'acier, Lion Industries Corporation Berhad étant l'une de ses plus importantes filiales.

FONCIERS AGRICOLES EN INSTANCE

Vers le règlement d'une grande partie des problèmes

Le directeur de l'organisation foncière et de l'aménagement des terres au ministère de l'Agriculture, Wahid Tifani, a affirmé hier que le ministère s'emploie actuellement à finaliser la question foncière agricole en Algérie avant fin 2025, conformément aux instructions du Président de la République, dans le respect des délais fixés dans un vaste plan national avec la participation de tous les secteurs.



Inès B.

Intervenant à la radio chaîne 1, M. Tifani a ajouté que le ministère prévoit de résoudre environ 70 % des problèmes fonciers en suspens dans les wilayas du pays, sur la base de la feuille de route contenue dans la circulaire ministérielle, qui comprend des solutions pratiques et flexibles tenant compte de la diversité des formules d'attribution des terres entre les régions du nord, des steppes et du sud. Dans le même contexte, le même responsable a estimé que 22 réunions techniques ont été organisées avec diverses parties prenantes, en plus de quatre réunions régionales auxquelles ont participé plus de 2 000 agriculteurs. Ces réunions ont permis d'aborder les préoccupations soulevées et d'identifier l'ensemble des problématiques soulevées au niveau des wilayas. M. Tifani a déclaré que ce processus constituait l'un des plus grands projets de réforme dans le secteur agricole depuis des décennies. Il a été officiellement lancé suite aux directives du Président de la République lors de la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), qui prévoyait le règlement définitif de cette question épineuse avant la fin de l'année, grâce à une approche participative et de terrain incluant tous les secteurs et toutes les parties prenantes.

L'invité de la radio chaîne 1 a

révélé que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait pris l'initiative d'adopter une circulaire ministérielle conjointe entre les ministères de l'Agriculture, des Finances et de l'Intérieur. Cette circulaire a été approuvée lors de la réunion ministérielle conjointe du 2 décembre 2024 et comprend une feuille de route pour le lancement du processus de règlement. Le même intervenant a qualifié cette circulaire de « première du genre dans l'histoire du secteur agricole, car elle englobe l'ensemble des textes juridiques, instructions et amendements, y compris ceux nécessitant une mise à jour et une révision ».

Il a ajouté : « Le 9 décembre 2024, le Comité national pour l'assainissement des terres agricoles a été créé. Ce comité regroupe divers acteurs du secteur, notamment les offices agricoles, les directions de l'irrigation, le secteur financier, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice et la Chambre nationale des notaires. Par la suite, des comités provinciaux, composés des mêmes organismes administratifs compétents, ont émergé de ce comité et sont chargés de superviser et de suivre le processus de règlement selon un suivi rigoureux et des directives claires. »

Wahid Tifani a confirmé que le Comité national de suivi multisectoriel s'emploie également à « émettre des directives et des correspondances proactives pour traiter les cas non couverts par les textes

précédents, à condition qu'ils soient conformes à la réglementation légale applicable. » Il a expliqué que les affaires faisant l'objet d'un litige ne peuvent être jugées par le ministère qu'après la publication des décisions définitives. Il a annoncé, à l'occasion, le lancement d'une plateforme numérique interne visant à coordonner les différentes administrations concernées et à assurer un suivi précis des dossiers en termes de nombre, de date de dépôt et

d'avancement. Concernant la situation à Alger, il a indiqué que la plateforme électronique de publication des annonces sera clôturée dans un délai de quatre jours, appelant les bénéficiaires de contrats de concession à exploiter directement et efficacement les terres agricoles, avertissant que le ministère résiliera les contrats de ceux qui ne le feront pas et les attribuera à des investisseurs capables de créer de la valeur ajoutée.

I. B.

NESDA

Un nouveau centre pour former des entrepreneurs en horticulture

L'Agence locale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat - Alger Est a signé une convention avec l'Institut technologique spécialisé en formation horticulture ornementale et paysagisme, portant sur la création d'un centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) au sein de l'institut, indique un communiqué de l'agence. Cette convention vise à « définir le cadre général de coopération entre les deux parties, notamment les modalités d'organisation, d'orientation et de valorisation des capacités des étudiants et diplômés de l'institut afin de favoriser leur accès au monde de l'entrepreneuriat dans le domaine de

l'horticulture ornementale et de l'aménagement paysager, outre la promotion, le développement et l'encouragement de l'initiative entrepreneuriale », précise le communiqué.

Elle s'inscrit « dans le cadre des efforts de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) visant à ancrer l'esprit entrepreneurial chez les diplômés des instituts de formation professionnelle, et en application de la convention signée entre l'agence et la direction générale de la production agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. »

BANQUE D'ALGÉRIE

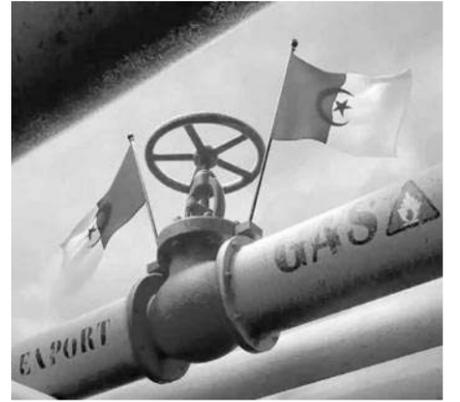
Salah-Eddine Taleb reçoit une délégation du FMI

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Eddine Taleb, a reçu lundi à Alger une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Charalambos Tsangarides, chef de mission auprès de cette institution monétaire, indique un

communiqué de la BA. La rencontre s'est tenue dans le cadre du lancement de la mission de consultation au titre de l'article IV du FMI pour l'année 2025, prévue à Alger du 16 au 30 juin 2025, précise la même source. Cette revue, qui se tient entre le

FMI et les pays membres, donnera lieu à « un programme de réunions multisectorielles, portant sur les évolutions macroéconomiques récentes, ainsi que sur les perspectives économiques à moyen terme de l'Algérie », explique le document.

Une nouvelle hausse des prix du gaz



L'agence Bloomberg a signalé une nouvelle hausse des prix du gaz à l'ouverture des marchés européens hier lundi, sur fond d'inquiétudes quant à l'extension potentielle du conflit israélo-iranien et à son impact sur les marchés mondiaux de l'énergie.

L'agence américaine a indiqué que les prix à terme de référence pour les échanges européens ont augmenté de 2,2 % aujourd'hui, après une hausse de 4,8 % vendredi dernier à la fin des échanges.

La crainte d'une perturbation de la circulation des méthanières (GNL) dans le détroit d'Ormuz, conséquence du conflit israélo-iranien, constitue la principale préoccupation des opérateurs sur le marché gazier.

Bien que l'approvisionnement en GNL de la région n'ait pas été affecté jusqu'à présent, toute perturbation entraînerait des pénuries d'approvisionnement à un moment critique pour la saison de stockage du gaz en Europe, à l'approche de l'hiver.

Les opérateurs européens surveillent également toute nouvelle perturbation des exportations en provenance de Norvège, premier fournisseur de gazoduc de la région, alors que des installations clés font l'objet de maintenance saisonnière. Cette situation survient alors que les températures augmentent sur une grande partie du continent, ce qui stimule la demande d'énergie pour la climatisation.

À 8 h 20, heure d'Amsterdam, les contrats à terme néerlandais pour livraison le mois prochain, référence européenne du gaz, étaient en hausse de 1,8% à 38,8 € par mégawattheure.

GHARDAÏA

Près de 70 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Plus de 289 km linéaires de réseau électrique (204 km de moyenne tension et 85 km de basse tension) ainsi que 92 transformateurs sont en cours d'installation pour la concrétisation de cette opération.

Pas moins de 69 exploitations agricoles sont en cours de raccordement à l'énergie électrique à travers la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ces raccordements, entrant dans le cadre du soutien à l'investissement privé dans le secteur agricole, a nécessité un financement global de plus de 1,5 milliard DA, a précisé, à l'APS, le chargé de communication de Sonelgaz-Ghardaïa, Yahia Abbès. Plus de 289 km linéaires de réseau électrique (204 km de moyenne tension et 85 km de basse tension) ainsi que 92 transformateurs sont en cours d'installation pour la concrétisation de cette opération visant à appuyer les agriculteurs dans la mobilisation de l'eau d'irrigation, a-t-il ajouté. Depuis le lancement du programme d'électrification agricole décidé par les pouvoirs publics à la fin de 2021, ce sont 1.558 exploitations agricoles qui ont été raccordées à l'énergie électrique dans la wilaya de Ghardaïa, selon la même source. Le programme d'électrification agricole



a nécessité un financement global de plus de 4,6 milliards DA et la réalisation de plus de 993 km linéaires de réseau (784 km de MT et 209 de BT) ainsi que 488 transformateurs à travers la wilaya. Pas moins de 332 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique durant l'année précédente 2024, a rappelé M. Abbès, précisant que l'opération a nécessité plus de 1,3 milliards DA pour la réalisation de plus

de 244 km de câbles électriques (169 km de MT et 75 km de BT) et l'installation de 118 transformateurs en zones arides. Selon les responsables de l'agriculture, l'agriculture irriguée s'est imposée comme composante importante de l'économie locale, en tant que levier de production de richesse et de création d'emplois, favorisé par des investissements importants injectés par les pouvoirs publics en matière de mobi-

lisation des ressources en eau, d'ouverture de pistes agricoles et d'électrification. Ce qui a permis l'émergence de cultures sous serre et sous pivots, dotées de techniques de pointe en mesure de relever le défi de la compétitivité, en matière de rendement et de qualité des produits, notamment stratégiques, et favorisant la création d'opportunités d'emploi et d'investissement à haute valeur ajoutée, expliquent-ils.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES CITOYENS

Plus de 100 espaces verts classés à Guelma

Au total, 106 espaces verts urbains classés ont été recensés dans la wilaya de Guelma où ils contribuent efficacement à la préservation de la biodiversité, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et à la mise à disposition d'espaces de repos et de loisirs, notamment en période de grandes chaleurs, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de l'environnement. Ces espaces verts, répartis à travers les 34 communes de la wilaya de Guelma, ont été classés "espaces verts" en vertu d'arrêtés communaux, pris conformément à la Loi n 22-17 du 20 juillet 2022 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, a précisé M.

Nabil Bellatrèche lors d'une exposition organisée par le secteur à la maison de l'environnement Belkacem-Zaoui, au chef-lieu de wilaya. Ce nombre "important" d'espaces verts classés et protégés par la loi est réparti, selon le même responsable, sur 83 parcs et jardins "publics, privés, collectifs et spécialisés", sur une superficie totale de plus de 466.000 m², en plus 23 rangées d'arbres de différentes essences d'un linéaire total de 6.500m. Ces espaces naturels sont riches de diverses espèces végétales dont de nombreuses espèces d'arbres entre ficus, eucalyptus, et palmiers ornementaux connus sous le nom de "Washingtonia", ce qui confère aux

lieux un statut environnemental et écologique, a-t-il ajouté. Selon les informations obtenues au pavillon dédié au secteur de l'environnement, au cours de cette exposition, le parc Mustapha-Seridi de Guelma, qui date de près de 150 ans et couvre une superficie de plus de 9.000 m², est "un véritable tableau artistique au centre de la ville, avec de belles arcades équilibrées, des dizaines d'espèces ornementales et d'arbres anciens et rares, dont le palmier Cycas, le kiwitiér ou (arbre à kiwi) et les avocats improductifs, entourés d'un tapis de gazon naturel, en faisant un véritable espace de repos, en particulier pour les familles.

MASCARA

Des camps de formation sur le bénévolat au profit des jeunes Scouts

Un programme d'activité sur le travail du bénévolat au profit des jeunes Scouts musulmans algériens (SMA), comportant notamment des camps de formation sur le reboisement des espaces verts et forestiers a été élaboré par la Mouhafadha de la wilaya de Mascara de cette Organisation, a indiqué le Mouhafedh de la wilaya, Benaoumer Belkadi. Ces camps s'adresseront aux adhérents des différents groupes des Scouts de la wilaya

et aborderont des thèmes liés au reboisement dans des espaces verts et forestiers, a déclaré à l'APS M. Belkadi, précisant que ces camps seront organisés prochainement et porteront sur le bénévolat en milieu des zones forestières, le nettoyage des espaces urbains et naturels, ainsi que l'action solidaire et humanitaire. D'autre part, le même responsable a relevé que la wilaya de Mascara compte actuellement 2000 jeunes scouts

adhérents âgés entre 8 et 16 ans, répartis sur 34 groupes actifs, ajoutant que la Mouhafadha ambitionne d'attirer plus de 4000 nouveaux adhérents à l'horizon 2028. Pour ce faire, des campagnes de sensibilisation dans les établissements éducatifs, culturels et de la jeunesse sur le rôle des scouts dans la société seront organisées, ainsi que des concours de réflexion, culturels et artistiques destinés aux jeunes talents.

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Une large campagne de sensibilisation à Constantine

Une large campagne de sensibilisation aux dangers de consommation de drogues et de substances psychotropes, organisée par la Sûreté de wilaya (SW) de Constantine, au titre de l'exercice 2025, a été menée au niveau de 138 établissements, tous secteurs confondus, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué.

"Durant les 5 premiers mois de l'année en cours, des séances d'information et de sensibilisation sur les risques liés à ce phénomène ont été organisées au niveau de différentes structures, dont des établissements scolaires, des centres et instituts de formation professionnelle, des établissements d'enseignement supérieur, des résidences universitaires en plus de l'École régionale des beaux arts", a déclaré, à l'APS, le responsable de la cellule de communication et des relations publiques à la SW, le commissaire principal Karim Labidi. Il a expliqué que le but est de sensibiliser sur la gravité du phénomène de consommation de drogues et de psychotropes, qui prend de l'ampleur et menace les jeunes en particulier". "L'initiative vise également à rendre ces jeunes conscients quant à l'importance de préserver leur santé", a-t-il ajouté, mettant en exergue le rôle de l'information et de l'orientation, pour lesquelles les services de ce corps de sécurité se mobilisent. Une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins généralistes, de psychologues et de cadres relevant des services de communication de la police judiciaire, a été mobilisée pour assurer le bon déroulement de cette campagne, a poursuivi l'officier, précisant que 104 sorties de sensibilisation ont été également organisées, pendant cette période, au niveau des lieux publics de différentes communes de la wilaya et cela afin de renforcer les efforts de lutte contre ce fléau. Dans la wilaya de Constantine, les affaires relatives à la lutte contre le trafic de drogue et substances psychotropes traitées durant les 5 premiers mois de l'année en cours, par les services de la police judiciaires dépendant de la SW, ont permis la saisie de 6,779 kg de kif traité, 70 grammes de cocaïne, 32.609 comprimés psychotropes et 62 flacons de drogue, a-t-on indiqué.

CONSIDÉRÉS COMME UNE MALADIE DES PERSONNES ÂGÉES

L'AVC en hausse chez les moins de 50 ans

L'hypertension est l'un des principaux facteurs de risque d'AVC chez l'adulte, mais elle peut aussi avoir de graves conséquences chez les jeunes, tout comme l'hypercholestérolémie (responsable de plaques dans les artères coronaires et carotides), car ces pathologies sont souvent mal diagnostiquées ou mal prises en charge.

Longtemps considérés comme une maladie des personnes âgées, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) touchent de plus en plus de jeunes. Selon les dernières données, environ 10 à 15 % de tous les AVC surviennent chez des adultes de moins de 50 ans, avec une nette prédominance chez les femmes. Une tendance qui inquiète les médecins et interpelle sur les modes de vie actuels. Ces derniers mettent en avant les principaux facteurs de risque à surveiller et ce qu'il faut faire pour les prévenir. Des études récentes, menées aussi bien aux États-Unis qu'en Europe soulignent que l'AVC ischémique chez les jeunes adultes est en augmentation, tout comme l'est aussi la fréquence des facteurs de risque traditionnels associés à l'AVC, généralement fréquents chez les personnes âgées (hypertension, dyslipidémie, diabète, tabac et obésité).

L'idée la plus répandue est que l'AVC est une pathologie exclusivement liée aux personnes âgées, ce qui est vrai dans la mesure où l'incidence (le nombre de nouveaux cas par an) et la prévalence (le nombre total de personnes touchées à un moment donné dans une population) augmentent avec l'âge.

Les principaux facteurs de risque d'AVC chez les jeunes sont l'hypertension artérielle et la dyslipidémie.

L'hypertension est l'un des principaux facteurs de risque d'AVC chez l'adulte, mais elle peut aussi avoir de graves conséquences chez les jeunes, tout comme l'hypercholestérolémie (responsable de plaques dans les artères coronaires et carotides), car ces pathologies sont souvent mal diagnostiquées ou mal prises en charge. Autre facteur, le diabète. Un excès de sucre dans le sang durcit les vaisseaux sanguins, entrave la circulation, et favorise la formation de plaques d'athérome dans les artères. En cas de diabète, le processus d'athérosclérose est plus rapide et le risque d'AVC double.

Le tabac est également incriminé. Il est prouvé que le tabagisme est associé à un risque accru d'AVC chez les jeunes, surtout lorsqu'il est combiné à d'autres facteurs de risque. Le risque augmente d'environ 40 % chez les fumeurs modérés (moins de 10 cigarettes par jour), et d'environ 80 % chez les gros fumeurs (plus de 20 cigarettes par jour). Le risque est 3 fois plus élevé chez les personnes de moins de 55 ans, contre environ 1,5 fois chez les plus âgés. Chez les femmes, la combinaison tabac + migraine avec aura + pilule contraceptive augmente fortement le risque de thrombose et d'AVC ischémique.

AVC : RECONNAÎTRE LES SIGNES ET RÉAGIR VITE

Une récente étude souligne d'ailleurs que certains contraceptifs hormonaux pourraient augmenter les risques d'AVC et de crise cardiaque chez certaines femmes. L'alcool est également considéré comme un facteur de risque d'AVC ischémique et hémorragique. Il agit comme facteur de risque classique, multipliant par 3 à 4 le risque de maladie cérébrovasculaire, mais aussi comme élément déclencheur. C'est le cas aussi des drogues qui constituent un facteur de risque important d'AVC. Ces drogues augmentent la pression artérielle et abîment les vaisseaux sanguins, favorisant la formation de caillots. Il faut savoir qu'un AVC peut être ischémique (80 % des cas, causé par un caillot) ou hémorragique (20 %, suite à une rupture d'artère). Dans les deux cas, chaque minute compte. Selon les experts, « chaque minute d'interruption de la circulation sanguine entraîne la mort de 2 millions de neurones. Les traitements existants ne sont efficaces que quelques heures après le début des symptômes, tant que les lésions ne sont pas trop étendues ». L'AVC se manifeste par « l'installation brutale d'une perte de fonctions neurologiques », pouvant affecter le mouvement, qui se traduit par une paralysie qui touche la moitié du corps, ou hémiparésie, la sensibilité (on ne sent plus une partie significative de son corps), le langage (une incapacité à s'exprimer ou à comprendre), la vision (une perte soudaine de la vision d'un côté). Les experts ajoutent qu'en cas d'hémorragie méningée, un symptôme typique doit alerter, à savoir un mal de tête extrêmement brutal, violent et inhabituel ». Un retard dans la prise en charge peut être fatal. La réaction dans les premières minutes, les premières heures, c'est ce qui nous permet de trai-



ter les patients au plus vite. Chaque seconde peut sauver une vie.

LES GESTES SIMPLES À ADOPTER DÈS LE MATIN POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Les experts recommandent d'adopter un mode de vie sain pour réduire les risques d'accident vasculaire cérébral (AVC) en misant sur une alimentation équilibrée, une gestion efficace du stress et des examens de santé réguliers sont recommandés. Il est essentiel de bannir la cigarette et de surveiller certains indicateurs de santé. Le tabagisme est un facteur de risque majeur pour les AVC, car il endommage les vaisseaux sanguins et augmente la pression artérielle. Arrêter de fumer peut fortement réduire ce risque et entraîner de meilleures issues

de santé. Il est recommandé d'avoir une activité physique régulière, avec pour objectif au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine. Des activités comme la marche, le cyclisme ou la natation peuvent aider à maintenir un poids sain, améliorer la santé cardiovasculaire et diminuer la pression artérielle. L'incorporation d'un entraînement en résistance au moins deux fois par semaine peut encore améliorer la condition physique et la santé générale. Les personnes ayant des antécédents familiaux d'AVC doivent adopter une approche proactive pour réduire leur risque. De même, une alimentation saine pour le cœur joue un rôle crucial dans la prévention des AVC. Il est recommandé de réduire la consommation de sel, de sucre et de graisses malsaines. Il est

bénéfique d'intégrer de nombreux fruits, légumes, céréales complètes, protéines maigres et graisses saines, comme celles trouvées dans le poisson et les noix, dans son alimentation. Le stress peut avoir un effet néfaste sur la santé cardiovasculaire, surtout pour les personnes ayant des emplois à forte pression. Le développement de techniques efficaces de gestion du stress est essentiel. Des promenades régulières dans la nature peuvent aussi aider à alléger le stress tout en procurant des bénéfices physiques. En conclusion, par l'adoption d'un mode de vie sain, l'évitement de mauvaises habitudes, la gestion du stress et une surveillance rigoureuse des indicateurs de santé, il est possible de réduire significativement le risque d'AVC.

DES CHERCHEURS ALERTENT :

Un substitut de sucre favoriserait l'AVC

L'érythritol, un substitut de sucre largement utilisé, pourrait présenter des risques pour la santé cérébrale. C'est ce que révèle un article publié dans Top santé. Ce dernier, rapporte qu'une étude de l'Université du Colorado montre que cet édulcorant altère les fonctions cellulaires des vaisseaux sanguins du cerveau, augmentant le risque d'accident vasculaire cérébral. Il faut dire que l'érythritol est devenu un incontournable des listes d'ingrédients des barres protéinées, des boissons hypocaloriques et des pâtisseries adaptées aux diabétiques. Si ce substitut de sucre est populaire, c'est parce qu'il a un bon rapport sucre/calories : il est environ 60 à 80 % aussi sucré que le saccharose, avec une infime fraction de son apport énergétique, et donc un effet négligeable sur la glycémie. Une étude dévoile

pourtant une ombre au tableau : selon des chercheurs de l'Université du Colorado à Boulder, l'érythritol pourrait altérer les fonctions cellulaires essentielles au maintien de la santé des vaisseaux sanguins cérébraux. Les résultats suggèrent que l'érythritol augmente le stress oxydatif et diminue la capacité de dissolution des caillots dans le cerveau humain, ce qui peut représenter un risque d'AVC. Les inquiétudes concernant la sécurité de l'érythritol se sont intensifiées à la suite d'études épidémiologiques établissant un lien entre des concentrations plasmatiques élevées et une augmentation des événements cardiovasculaires et cérébrovasculaires. Des associations positives entre l'érythritol et l'incidence des crises cardiaques et des accidents vasculaires cérébraux ont été observées

dans des cohortes américaines et européennes, indépendamment des facteurs de risque cardiometaboliques connus (surpoids, sédentarité, stress etc). Le mécanisme causal de ce lien reste toutefois incertain. La recherche, publiée dans le Journal of Applied Physiology, a montré que l'édulcorant connu sous le nom de "Erythritol" affecte négativement la fonction de certaines cellules du cerveau. Pour les besoins de l'étude, des cellules cérébrales humaines (post-mortem) ont été cultivées et exposées à une quantité d'érythritol équivalente à la consommation d'une boisson classique. Les cellules exposées à l'érythritol ont montré une augmentation substantielle du stress oxydatif, ce qui perturbe de multiples mécanismes essentiels au maintien de la santé cérébrale.

FAUTE DE FONDS

L'ONU réduit son aide humanitaire

Les Etats-Unis étaient jusque-là le principal donateur en termes d'aide au développement sous toutes ses formes et les coupes brutales du financement ont des conséquences dramatiques pour l'aide d'urgence, la vaccination ou encore la distribution de médicament pour lutter contre le sida.

L'ONU a annoncé lundi une révision drastique de son plan d'aide humanitaire mondial pour cette année, en raison «des pires coupes financières qui ont jamais frappé le secteur humanitaire», selon un communiqué.

Le nouveau plan de 29 milliards de dollars, là où l'ONU en réclamait 44 milliards pour 2025, doit «hyper-prioriser» l'aide pour 114 millions de personnes, selon le communiqué diffusé par l'agence de coordination de l'aide humanitaire de l'ONU (OCHA). Tout le secteur humanitaire mondial a été jeté dans la tourmente par la décision du président américain Donald Trump de mettre fin ou de revoir à la baisse l'aide financière à l'étranger des Etats-Unis.

Les Etats-Unis étaient jusque-là le principal donateur en termes d'aide au développement sous toutes ses formes et les coupes brutales du financement ont des conséquences dramatiques pour l'aide d'urgence, la vaccination ou encore la distribution de médicament pour lutter contre le sida.

Le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, parmi de nombreux autres, avait alors dénoncé une décision qui pourrait coûter la vie à des millions de gens. Mais les Etats-Unis ne sont pas



seuls en cause, nombre de pays donateurs ayant revu à la baisse leur aide pour se consacrer à d'autres priorités dans des contextes économiques parfois difficiles. Selon OCHA, l'ONU n'a réussi à récolter que 5,6 milliards de dollars, sur les 44 milliards initialement réclamés, soit 13% du total alors que l'on

est déjà à la moitié de l'année et que les crises humanitaires se sont multipliées : Soudan, Ghaza, République démocratique du Congo, Birmanie notamment.

«Nous avons été forcés de faire un tri de la survie humaine», a dénoncé Tom Fletcher, le sous-Secrétaire général aux affaires humani-

taires et Coordonnateur des secours d'urgence. «Les comptes sont cruels, et les conséquences sont déchirantes. Trop de personnes ne recevront pas l'aide dont elles ont besoin, mais nous sauverons autant de vies que possible avec les ressources qui nous sont données», a-t-il promis.

SOUDAN

L'armée déclare avoir repoussé une attaque des FSR contre El-Fasher

Les Forces armées soudanaises (FAS) ont déclaré dimanche avoir repoussé une attaque des Forces de soutien rapide (FSR) contre El-Fasher, le chef-lieu de l'Etat soudanais du Darfour-Nord, tandis que les autorités locales ont rapporté que cinq civils déplacés avaient été tués lors d'une attaque des FSR contre un abri de déplacés. «Les forces armées, ainsi que leurs renforts, ont réussi à repousser un assaut désespéré de la milice rebelle sur El-Fasher tôt dimanche», a déclaré la 6e division d'infanterie des FAS dans un communiqué. Selon le communiqué, les FAS ont détruit la majeure partie de la

force d'attaque, infligeant de lourdes pertes, comprenant notamment la destruction de véhicules blindés, des dizaines de morts et de nombreux blessés. Par ailleurs, le gouverneur de l'Etat du Darfour-Nord, Hafiz Bakhit, a annoncé dimanche que 35 civils déplacés avaient été tués ou blessés suite au bombardement d'un centre d'abri à El Fasher par les FSR. «La milice des FSR a bombardé un abri de déplacés situé au ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, causant la mort de cinq personnes et en blessant 30 autres», a signalé le gouverneur dans un communiqué.

Les FSR n'ont pas immédiatement commenté les incidents survenus à El-Fasher. Depuis le 10 mai 2024, de violents affrontements font rage à El-Fasher entre les FAS et les FSR. El-Fasher est le centre administratif de la région du Darfour, qui comprend cinq Etats. C'est la plus grande ville de la région et le seul chef-lieu de l'Etat qui échappe au contrôle des FSR. Le Soudan est en proie à un conflit dévastateur entre les deux parties depuis la mi-avril 2023. Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes, à l'intérieur comme à l'extérieur du Soudan.

CRASH DU BOEING 787 D'AIR INDIA

La deuxième boîte noire retrouvée

La deuxième boîte noire du Boeing 787 d'Air India qui s'est écrasé jeudi à Ahmedabad, dans le nord-ouest de l'Inde, a été retrouvée dimanche, ont annoncé les autorités indiennes.

«La boîte noire (Cockpit voice recorder)», qui enregistre les discussions dans le cockpit a été trouvée, a annoncé dans un communiqué Dr P. K. Mishra, le principal secrétaire du Pre-

mier ministre indien Narendra Modi, dans un communiqué. La boîte QAR (quick access recorder) qui enregistre tous les paramètres notamment vitesses, position, altitude mais aussi volets, trains, avait été récupérée vendredi, au lendemain de l'accident qui a fait familles 279 morts.

Seul un passager a survécu parmi les 242 personnes à bord du Boeing 787 d'Air India

lorsqu'il s'est écrasé jeudi au décollage d'Ahmedabad, selon le dernier bilan publié samedi. Trente-huit habitants de la ville ont par ailleurs péri au sol quand l'appareil a explosé dans une boule de feu orange sur un quartier de la ville. De nombreux experts ont estimé qu'il était encore trop tôt pour expliquer les causes de la catastrophe. Les vidéos de l'accident postées sur les réseaux

sociaux montrent l'avion prendre son envol puis, incapable de prendre de l'altitude, retomber lourdement au sol avant d'exploser.

Les autorités de l'aviation civile ont ordonné vendredi «par mesure de précaution» une inspection des Boeing 787 en service à Air India, notamment de leurs moteurs, de leurs volets (sur les ailes) et du train d'atterrissage.

NAUFRAGE DANS LE NORD-OUEST DE LA RDC

Au moins 48 morts et plus de 100 disparus

Au moins 48 personnes ont perdu la vie et 107 autres sont portées disparues à la suite d'un naufrage sur le lac Tumba, survenu le 11 juin, dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé dimanche soir le gouvernement congolais.

Quarante-huit corps ont été repêchés, 46 personnes ont été secourues, et 107 passagers restent introuvables à la suite du naufrage qui s'est produit au large du territoire de Bikoro, dans la province de l'Equateur, a indiqué le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur Jacquemain Shabani via un communiqué. Les victimes étaient à bord de trois pirogues motorisées ayant chaviré à la suite de violentes perturbations météorologiques sur le lac, a précisé le communiqué. Selon le ministre provincial de l'Intérieur, Crispin Mputu Molia, cité par les médias locaux, l'incident impliquait trois grandes pirogues attachées ensemble. Une mission interministérielle a été dépêchée à Bikoro pour évaluer l'ampleur de la catastrophe et coordonner l'aide humanitaire, selon le communiqué.

CÔTE D'IVOIRE

Au moins 14 morts et 18 blessés dans une collision entre un minicar et un camion

Au moins 14 personnes dont un nourrisson sont mortes et 18 autres blessées lors de la collision entre un camion et un minicar de transport interurbain samedi soir sur l'axe Abidjan-Agboville, dans le sud de la Côte d'Ivoire, a rapporté lundi l'agence chinoise (Xinhua) citant une source sécuritaire. Selon les sapeurs-pompiers, la collision, dont les circonstances n'ont pas encore été élucidées, est survenue au niveau du village de Ery-Makouguié. Les blessés ont été évacués au Centre hospitalier régional d'Agboville, situé à une cinquantaine de kilomètres d'Abidjan. La Côte d'Ivoire enregistre chaque année environ 6.000 accidents de la circulation qui occasionnent quelque 600 morts et plus de 13.000 blessés, selon des chiffres rendus publics par l'Office national de sécurité routière.

PÉROU

Séisme de magnitude 6,1 près de la ville de Callao

Un séisme de magnitude 6,1 a été enregistré dimanche près de la ville portuaire de Callao, au Pérou, provoquant des glissements de terrain dans plusieurs districts de la ville voisine de Lima, ont annoncé les autorités, précisant qu'aucune victime ni dégât n'avaient été signalés. Le tremblement de terre a eu lieu à 11h35 (heure locale) à environ 30 km au sud-ouest de Callao, selon le Centre sismologique national. Une vidéo diffusée sur la chaîne Latina montre plusieurs glissements de terrains dans différentes communes de la région de Lima. «C'est à Lima et Callao que les secousses ont été les plus fortes. Pour l'heure, nous n'avons pas d'informations sur des dégâts ou des victimes», a déclaré sur Canal N le président de l'Institut géophysique du Pérou, Hernando Tavera. Le Pérou est situé dans la ceinture de feu du Pacifique, une vaste zone d'activité sismique qui s'étend le long de la côte ouest du continent américain. Le pays est secoué chaque année par des centaines de séismes perceptibles.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA à un succès du titre

Marouane A.

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger sera à une victoire du deuxième titre de champion consécutif et le 9e de sa carrière. Le MCA devra, en effet, l'emporter lors du match qui l'opposera à l'ASO Chlef chez lui au stade Chahid Boumezrag. Certes, cela reste dans les cordes des poulains de Benyahia, sachant que les Chélifiens sont en perte de vitesse depuis quelque temps, mais cela ne veut pas dire que ça sera une partie de plaisir. Les Vert et Rouge devront se donner à fond s'ils souhaitent revenir avec les trois points du succès et se mettre définitivement sur orbite pour le titre. Le «Doyen» s'en remettra, encore une fois, à son goléador, le Guinéen, Banghoro qui devra sortir son grand jeu pour planter son banderille, voir plus, dans la cage qui sera gardée par l'ex-international, Medjadel. Le public mouloudéen sera, certainement, au rendez-vous, pour pousser leur équipe et l'aider à revenir avec la victoire du titre. La JS Kabylie,



elle, fera, tout ce qui est de son possible pour garder ses chances intactes pour décrocher la deuxième place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine. En rendant visite à l'ES Mostaganem, les Canaris lorgneront une victoire pour éviter tout calcul, même si la troisième

place reste aussi intéressante pour jouer la Coupe de la Confédération africaine. Le Paradou AC qui est presque assuré de prendre la quatrième place se déplace à Béchar pour donner la réplique à la JSS et essayer de terminer la saison en force. Le Chabab de Belouzidat sera dans la même situation en

affrontant le MC Oran qu'il devra battre pour rester dans la course pour la deuxième place.

LE NCM FACE À SE DERNIÈRE CHANCE

Pour la course au maintien, le match le plus important reste celui qui opposera le NC Magra au CS Constantine. Ayant déjà

un pied en Ligue 2 amateur, la formation du NCM tentera quand même un miracle en battant d'abord les Sanafirs. Cependant, cela ne sera pas suffisant puisqu'il faudra également que l'ESM perd son match et attendre l'issue de dernière journée de la Ligue 1. Le MC El Bayadh qui reçoit l'O Akbou devrait l'emporter à domicile, même si les Akbouciens feront tout pour revenir avec les points du succès pour s'assurer définitivement le maintien en L1. Cela ne sera certainement pas facile devant une équipe d'El Bayadh qui a rarement cédé des points à domicile et devant ses fans et qui souhaite aussi terminer la saison dans le meilleur classement possible, après être revenu en force lors de cette phase retour du championnat. **M. A.**

LE PROGRAMME :

Mardi 17 juin :
ESM-JSK (17h30)
NCM-CSC (17h30)
CRB-MCO (17h30)
MCEB-AO(17h30)
ASO-MCA(17h30)
JSS-PAC (20h)

QATAR

Signature imminente de Bennacer à Al Duhail

Alors que l'Olympique de Marseille négocie toujours avec l'AC Milan pour le transfert définitif d'Ismael Bennacer, on annonce que celui-ci devrait signer sous peu au Qatar ! En effet, selon le journaliste Djamel Mouzaoui, le milieu de terrain international algérien serait en route pour Doha, afin d'y passer sa

visite médical. Le club où il devrait signer n'est autre qu'Al Duhail, dirigé désormais par Djamel Belmadi. Les choses seraient allées très vite et le club qatari qui est aussi sur le dossier Adil Boulbina, aurait fait une proposition financière plus intéressante que l'OM, à la fois au joueur mais aussi au club italien

qui réclamait 12 millions d'euros pour le transfert. Bennacer, 27 ans, traverse une période compliquée depuis deux ans et une grave blessure. Sa valeur marchande est passée de 40 à 15 millions depuis l'été 2023. Nous devrions en savoir plus dans quelques heures.

CS CONSTANTINE

Fin de saison pour Baouche

Le défenseur du CS Constantine, Houari Baouche, qui a subi une légère intervention chirurgicale samedi, a déclaré forfait pour le reste de la saison, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué. L'ancien joueur de la JSM Béjaïa et

de l'USM Alger, devra ainsi rater les deux derniers matchs du championnat: mardi en déplacement face au NC Magra (17h30), et à domicile face à la JS Saoura (20 ou 21 juin), précise la même source sans donner de détails sur la nature de la blessure.

Le CSC reste sur une défaite concédée jeudi soir à domicile face au CR Belouizdad (0-2), lors de la 28e journée de la compétition. La formation constantinoise occupe la 6e place au tableau, en compagnie de l'ES Sétif, avec 38 points chacun.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025 (GR.H) PACHUCA-RB SALZBURG

Mustapha Ghorbal au sifflet

La Commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA), a désigné le trio algérien, dirigé par de Mustapha Ghorbal, pour officier la rencontre CF Pachuca (Mexique)-RB Salzburg (Autriche), mercredi au TQL Stadium de Cincinnati (23h00, heure algérienne), comptant pour le groupe H de la Coupe du monde des clubs, aux Etats-Unis (15 juin-13 juillet), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué. International depuis 2014, Ghorbal (39 ans) sera assisté de ses compatriotes Mokrane Gourari (1er assistant) et Abbes Akram Zerhouni (2e assistant), précise la même source. L'autre match du groupe H, opposera un peu plus tôt mercredi, les Espagnols du Real Madrid aux Saoudiens d'Al-Hilal, à Hard Rock stadium à Miami (20h00, heure algérienne). Le match d'ouverture cette nouvelle formule de ce Mondial, le premier en présence de 32 clubs, s'est joué dans la nuit de samedi à dimanche, entre l'Inter Miami de Lionel Messi et les Egyptiens d'Al-Ahly SC (0-0).

KARATÉ-DO/CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIORS

Les karatékas de l'Olympique El-Bahia triomphent

Les karatékas dames et messieurs de l'Olympique El-Bahia se sont illustrés aux épreuves du championnat régional de karaté-do seniors en spécialité kumite et kata individuel et par équipes, disputé, samedi, à la salle omnisports «Akid Lotfi» d'Oran. Les karatékas de l'Olympique El-Bahia ont imposé leur domination, lors de cette compétition en individuel et par équipes, montant à plusieurs fois sur le podium dans les différentes catégories de poids. Le président de la Ligue de wilaya d'Oran de la discipline, Fatah Houari, s'est déclaré satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé très appréciable et encourageant.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20

Trois nouveaux Algériens qualifiés

Trois jeunes athlètes algériens se sont qualifiés aux prochains Championnats d'Afrique (U18 et U20), prévus lami-juillet 2025 au Nigeria, après avoir réalisé les minima nécessaires lors de la 5e Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée samedi au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger). Il s'agit de Mohamed Boutagui et Mouad Baroud, qui se sont qualifiés sur 800 mètres après avoir réalisé des chronos

respectifs de 1:49.76 et 1:49.74, ainsi que Chakib Boutebbakh, qualifié sur le 400 mètres/haies, après avoir réalisé (54.47). De son côté, la jeune Chiraz Boumendil a manqué de quelques centièmes de secondes sa qualification aux Championnats d'Afrique, mais son chrono de (58.51) suffit à la qualifier pour le 400 mètres des prochains Championnats Arabes, prévus au mois de septembre en Tunisie. Un nombre complémentaire

d'athlètes s'ajoute ainsi à la liste des qualifiés, qui avaient réalisé leurs minima lors des précédentes Journées «Elite et Jeunes Talents Sportifs». Parmi eux, Mohamed Boutagui, qualifié sur le 1500 mètres, et Walid Touati sur le 110 mètres/haies, après avoir réalisé un chrono de 13:96. C'était lors de la troisième journée, disputée au stade d'athlétisme de Souk El Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

CYCLISME/TOUR DU CAMEROUN

Mansouri vainqueur du maillot jaune

L'Algérien Islam Mansouri a remporté le maillot jaune de la 21e édition du Tour international Cycliste du Cameroun 2025, à l'issue de la dixième et dernière étape, courue dimanche entre Goulemako et Yaoundé, sur une distance de 108 Km. C'est la première victoire d'un coureur algérien au Tour international du Came-

roun, une édition marquée également par la consécration de Slimane Badlis, détenteur du maillot à pois du meilleur grimpeur. L'Algérie a engagé six coureurs dans cette compétition internationale, qui s'est déroulée en dix étapes, entre le 4 et le 15 juin 2025. Il s'agit de Slimane Badlis, Islam Mansouri, Mohamed Nadjib Assel,

Abdallah Benyoucef, Mohamed Daid et Zaki Boudar, sous la direction de l'entraîneur Khalil Tamarent, assisté dans sa tâche par le mécanicien Kamel Benguenif. Le tracé de cette 21e édition du Tour Cycliste du Cameroun a traversé sept des dix régions du pays : de l'extrême Nord au Sud.

MONDIAL DES CLUBS

Le PSG assomme l'Atlético Madrid

En écartant l'Atlético Madrid dimanche (4-0) à Los Angeles, le Paris SG a envoyé un message aux autres favoris du Mondial des clubs: le champion d'Europe poursuit sur sa lancée avec l'objectif bien affirmé de conquérir le monde.

Le 5-0 infligé à l'Inter Milan il y a deux semaines en finale de la Ligue des champions à Munich avait marqué les esprits, et le match de dimanche a confirmé que le PSG ne faisait pas de quinquiers.

Marquer quatre buts à l'Atlético Madrid est en soi une prouesse, tant la formation de Diego Simeone est bâtie sur la rigueur défensive et l'énergie mise dans les duels. Et le PSG le savait mieux que quiconque, lui qui avait dû s'incliner sur le fil le 6 novembre dernier en phase de poules de la Ligue des champions, malgré une grosse domination (2-1).

Dimanche dans un Rose Bowl stadium quasi plein et sous une chaleur écrasante, les Parisiens ont montré le chemin parcouru depuis l'automne et se sont vengés avec la manière. Ils ont d'emblée monopolisé le ballon grâce à leur supériorité technique, notamment celle des étincelants milieux de terrain Vitinha, Joao Neves et Fabian Ruiz. Le premier et le troisième ont même été buteurs, démontrant à nouveau leur polyvalence.

MATURITÉ

Il y a bien eu quelques failles défensives, à l'image des espaces trouvés par l'Atlético sur le but de Julian Alvarez,



annulé après arbitrage vidéo (57e), et un pressing sans doute moins intense que lors de la campagne européenne. Mais le PSG a géré cette rencontre avec la maturité qui le caractérise depuis six mois. Il est aussi parlant qu'au coup de sifflet final, les joueurs n'aient pas exulté. Ils se sont tranquillement congratulés, comme pour signifier que cette performance n'était qu'un tout début.

Car le club peut voir loin dans cette compétition nouvelle format qu'il ne prend pas à la légère. "Le but est de marquer l'histoire. On l'a déjà fait, c'est très positif, mais on ouvre un nouveau chapitre", a expliqué l'entraîneur Luis

Enrique, qui avait aligné l'équipe type, sans Ousmane Dembélé blessé.

"On doit montrer que l'on est capables de se réinventer. C'est un très beau challenge pour l'équipe", a-t-il ajouté.

FORMALITÉ

Vitinha a abondé: "C'est ça l'envie, on veut faire une saison historique, elle l'est déjà, mais si on peut ajouter cette nouvelle compétition (au palmarès), la première fois que ça se passe, c'est encore plus incroyable".

Pour conquérir un cinquième titre cette saison (après le championnat, la Coupe de France, le Trophée des champions et la Ligue des cham-

pions), le PSG doit d'abord prendre l'une des deux premières places du groupe B.

Cela devrait être une formalité puisque l'Atlético était l'équipe la plus dangereuse, par rapport à Botafogo jeudi (03h00 vendredi en France) et les Seattle Sounders le 23 juin. Surtout si Dembélé et Bradley Barcola, l'autre joueur convalescent du groupe, peuvent rejouer.

En attendant, l'équipe va rejoindre ses quartiers à Irvine, banlieue sud de Los Angeles. Le PSG actuel est ainsi, il chemine dans son coin, sereinement, sans se soucier des attentes énormes qui pèsent désormais sur ses épaules.

ITALIE

Gennaro Gattuso, le sauveur ?

L'Italie, mal engagée sur la route du Mondial 2026, a un nouveau sélectionneur depuis ce dimanche 15 juin: Gennaro Gattuso doit maintenant instiller à la Nazionale sa rage de vaincre et faire oublier une carrière d'entraîneur jusque-là sans éclat. Dix jours après son départ du club croate de l'Hajduk Split, Gattuso, 47 ans, se retrouve aux commandes de l'Italie, quadruple championne du monde et double championne d'Europe. L'ancien milieu défensif de l'AC Milan (1999-2012), réputé pour sa grinta et son tempérament volcanique lorsqu'il était joueur, est présenté par la Fédération italienne de football (FIGC) dans un court communiqué comme «un symbole du football italien». «Son professionnalisme et son expérience seront essentiels pour les prochains défis à relever du mieux possible», poursuit la FIGC qui n'a pas précisé la durée de son contrat et qui le présentera officiellement jeudi à Rome. Le champion du monde 2006 succède à Luciano Spalletti qui, moins de deux ans après son entrée en fonction, a été licencié à la suite de la déroute de la Nazionale en Norvège (3-0) le 6 juin en ouverture de sa campagne de qualifications pour la prochaine Coupe du monde. Il n'est pas le premier choix de la FIGC qui a essuyé les refus de l'expérimenté Claudio Ranieri (73 ans), puis de Stefano Pioli, ancien entraîneur de l'AC Milan. Et si son palmarès comme joueur comprend deux titres de champion d'Italie et deux Ligues des champions avec le Milan, ainsi qu'un titre mondial (2006) avec la Nazionale qu'il a représentée à 73



reprises (un but), son parcours d'entraîneur est loin d'être aussi impressionnant. Entre ses débuts en 2013 à Sion, en Suisse, abrégée après moins de trois mois, à son départ de l'Hajduk Split après une seule saison terminée à la 3e place du Championnat de Croatie, "Rino" a enchaîné les expériences (dix en douze ans!) décevantes. Sur son CV d'entraîneur figure un seul titre, une Coupe d'Italie remportée en 2020 avec Naples, et bien des échecs, à la tête de "son" Milan (2017-19) et de Marseille (septembre 2023-février 2024), sans oublier son passage de quelques... jours à la tête de la Fiorentina en 2021. Consciente des doutes que ce parcours pourrait susciter dans un pays encore traumatisée par l'absence de la Nazionale en Russie (2018) et au Qatar (2022), la Fédération italienne a pris soin d'entourer Gattuso. L'ancien emblématique gardien de but Gianluigi Buffon, décisif dans la nomination de son ancien coéquipier en sélection, conserve son poste de chef de délégation de la Nazionale, tout en se rapprochant du terrain et des joueurs.

BAYERN MUNICH-AUCKLAND CITY

Les Néo-Zélandais balayés par la machine allemande



Petit sourire en coin et un ton légèrement sarcastique. Voilà comment Michael Olise a répondu à la question d'après-match à propos de la compassion qu'il avait pour ses adversaires après l'énorme claque reçue par Auckland face au Bayern (10-0). "Est-ce que vous vous êtes sentis mal pour votre adversaire?", demande la journaliste de

DAZN après la rencontre. "Nope. Non", lâche alors l'international français. Son entraîneur, Vincent Kompany, a été un peu plus prolixe au moment d'évoquer ce score fleuve: "C'est l'un de ces matchs où il est très difficile d'obtenir beaucoup d'éloges. Ce qui est important pour moi c'est que l'équipe a pris le match très au sérieux et, en fin de comp-

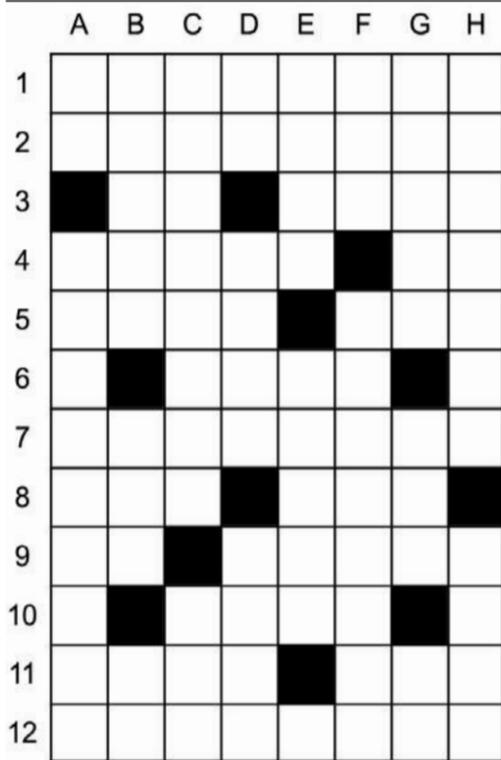
te, c'est un bon match. Bien sûr il y aura d'autres défis à relever et les choses deviendront naturellement plus difficiles".

UNE ÉQUIPE D'AMATEURS

Il y avait plusieurs mondes d'écart entre le Bayern Munich et Auckland. Les Néo-zélandais sont des amateurs et ne vivent pas du football. C'est le cas de leur gardien Conor Tracey qui travaille, le reste du temps, dans un entrepôt d'une compagnie pharmaceutique en Nouvelle-Zélande. "J'ai dû prendre un mélange de congés annuels et de congés sans solde. Jouer contre le Bayern, Benfica et Boca, ça en vaut vraiment la peine", a assuré le gardien d'Auckland City.

Les Néo-zélandais disputeront leur deuxième match de la compétition face au Benfica vendredi avant de terminer la phase de groupes face à Boca Juniors le mardi 24 juin prochain. De son côté, le Bayern Munich affrontera d'abord les Argentins dans la nuit de vendredi à samedi puis les Portugais le 24 juin également. Comme le dit Vincent Kompany, le niveau risque de s'élever et pas sûr que les Bavarois s'amuseront toujours autant face à leurs futurs adversaires.

Mots Croisés



LES MOTS FLÉCHÉS

PALPAIS	BAVE DE RAGE	PAS TOUT À FAIT AU SUD	RÉPANDUS DE TOUS CÔTÉS	ANCIEN ANESTHÉSIQUE	SOCLES DE BALLES
JETAS	ÉCŒURÉ	BRUIT DE BÉBÉ	MEMBRE DU CORPS ANIMAL	PIQUANT EN GORGE	GÉANTS
			À MOI		
ART PRATIQUE DANS UNE ARÈNE					
ONGUENT			INTERRUPTIONS SUR IMAGE		
AMOUR DE TRISTAN			ÊTRE AU FUTUR		CATHÉDRALES OU BASILIQUES
ÉRODÉ					
					LE NOUVEAU EST PETIT
					IMPÔT SOCIAL
ÉPAIS ET FOURNI	REFUSÉES À L'EXAMEN				
					IL EST DIFFICILE À PEIGNER
					PRÉPARATION À BASE DE FARINE
L'HOMME D'AVANT					
OUI DU SUD					
	AFFECTION DENTAIRE	ENJEU	TOURMENTER	C'EST PROPRE QUAND IL N'Y EN A PLUS	BELLE CARTE
		ESPACE PARSEMÉ D'ÉTOILES	ARRIVÉE DE L'ŒUF		NICKEL ABRÉGÉ
TRÈS PRENANTE					
COR D'ARMÉE					
				BIEN FICÉLES	
				A UNE EXISTENCE	
BRISÉE DE FATIGUE					
CŒUR DU CYCLONE					
			CONTRÔLE D'APTITUDE À L'EMPLOI		
PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI		COMME LA LANGUE ARGOTIQUE			



HORIZONTALEMENT

- A. Fleuve côtier du Nord. Dominer la situation.
- B. Citoyenne à la Cour. Dernier mot de demoiselle. À moi.
- C. Droit de jouissance. Part de soupe.
- D. Symbole du scandium. Groupes d'atomes. Poisson avec des ailes.
- E. Un peu d'oseille. Antiques poètes grecs.
- F. Nommé aux voix. Simplement.
- G. Qui est sûr de servir. Surface au sol. Négation qui va par deux.
- H. Sont nombreux à la fin des vacances. Dieu atmosphérique.

VERTICALEMENT

- 1. Il travaille avec précision.
- 2. Examine le patient.
- 3. Il ne va pas jusqu'à la mer. Son astre est la Lune.
- 4. Fait attention (se). Saint de Normandie.
- 5. Préfixe pour l'air. Une larme.
- 6. Paresseux de naissance.
- 7. Considéreras avec mépris.
- 8. Période de reproduction. Pli à la belote.
- 9. Deux à Pompéi. Reporte à une autre date.
- 10. Fondement.
- 11. Trouble des sens. Entre le nord et l'ouest.
- 12. Perdre de la vitesse.

SUDOKU

5			6	9	1	2		4
4	3							
			3			9	7	8
		4	2		6	7		9
	1				3	5		2
		8	7		4	3		6
			4			8	5	1
6	2							
8			5	7	9	6		3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AFFUT	AGAMI	ANNEAU	ANSE	APLATIR	AVALISER	DRAGON	ERREUR	FANGE			
GALVAUDER	GAVROCHE	INFERNAL	JUNGLE	KAPO	LAPON	MASSEPAIN	PLACENTA				
PLEXUS	RAVIOLI	RETS	RIGORISTE	SALVE	TAIE	TRAFIQUER	TSAR	VICAIRE			
E	E	A	M	R	U	E	R	R	E	R	D
E	S	T	S	A	R	E	E	K	E	R	L
H	I	N	S	I	S	D	E	U	A	A	A
C	L	E	A	I	U	S	Q	G	N	P	P
O	O	C	L	A	R	I	E	R	N	L	O
R	I	A	V	G	F	O	E	P	E	A	N
V	V	L	E	A	N	F	G	X	A	T	F
A	A	P	R	M	N	U	U	I	U	I	S
G	R	T	A	I	E	S	J	T	R	R	N

Khenchela accueille la 13^e édition du Festival national du théâtre pour enfants



La ville de Khenchela accueillera, du 23 au 27 juin 2025, la 13^e édition du Festival national du théâtre pour enfants. Organisé sous le thème : «L'expression créative des enfants dans un souvenir impérissable», cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous culturel majeur pour les jeunes publics et les acteurs du théâtre en Algérie.

Durant cinq jours, huit troupes venues de différentes wilayas du pays monteront sur scène pour présenter des spectacles originaux. Ces créations ont été conçues spécialement pour ce festival. Elles sont interprétées par de jeunes comédiens formés dans des ateliers ou des établissements culturels. À travers leurs représentations, les troupes abordent des thèmes variés comme la paix, la solidarité, la tolérance ou encore la mémoire collective. L'objectif est de divertir, mais aussi de transmettre des valeurs et de développer la sensibilité artistique dès le plus jeune âge. Le festival comprend une compétition officielle qui se déroulera tout au long de l'événement. Chaque troupe présentera son spectacle devant un jury composé de professionnels du théâtre, de

pédagogues et d'anciens lauréats. Plusieurs prix seront décernés à la fin du festival, dont la plus prestigieuse distinction, l'Épingle d'or. Cette «récompense» symbolise la qualité du travail artistique et pédagogique fourni par les équipes participantes. Créée en 2011, l'Épingle d'or est aujourd'hui considérée comme un repère important dans le théâtre pour enfants en Algérie. Elle met en valeur non seulement le jeu scénique des enfants, mais aussi l'encadrement, la mise en scène, le choix des textes et l'implication collective. Le «festival» insiste sur l'importance de la formation et de l'accompagnement dans la pratique théâtrale dès l'enfance. Le programme de cette 13^e édition s'annonce riche et diversifié. Il comprend des pièces inspirées de contes traditionnels algériens, des

adaptations d'histoires historiques adaptées au jeune public, des spectacles de marionnettes, des performances utilisant des masques, ainsi que des créations mêlant poésie et théâtre visuel. Chaque «spectacle» est pensé pour être compris par les enfants, tout en éveillant leur curiosité et leur réflexion. Le choix de Khenchela comme ville hôte n'est pas anodin. Située dans les Aurès, cette wilaya ne bénéficie pas toujours d'une offre culturelle régulière. En organisant ce festival à Khenchela, les responsables du secteur culturel affirment leur volonté de décentraliser les grands événements nationaux et de permettre à des villes de l'intérieur du pays de devenir, le temps d'une semaine, des pôles culturels à part entière. L'un des objectifs principaux du festival est de faire du

théâtre un «outil» pédagogique. Il ne s'agit pas simplement de spectacles destinés à amuser, mais de supports capables de développer l'expression orale, la mémoire, l'imagination et le sens de la coopération chez les enfants. Plusieurs encadreurs soulignent que les jeunes qui pratiquent le théâtre apprennent à mieux s'exprimer, à écouter les autres et à travailler en groupe. Depuis sa création, le Festival national du théâtre pour enfants a contribué à former des centaines de jeunes comédiens à travers le pays. Il a aussi permis à de nombreuses troupes locales de se structurer et de participer à un événement de niveau national. Chaque édition est l'occasion de repérer de nouveaux talents et de renforcer le tissu culturel dans les différentes régions.

Rédaction

«UN MOMENT SUSPENDU
ENTRE ÉMOTION
ET LUMIÈRE»

**Halima Lamine
expose ses toiles
à la Casbah
d'Alger**

Samy Terki

Jusqu'à la fin du mois de juillet 2025, la librairie Alamat, située dans la basse Casbah d'Alger à proximité de la mosquée Ibn-Farès (Djamaâ Lihoud), accueille une exposition de peintures de l'artiste Halima Lamine. Intitulée «Un moment suspendu entre émotion et lumière», cette exposition a été inaugurée samedi 14 juin en présence de l'artiste et d'un public composé de passionnés d'art, d'amis et de curieux. L'exposition rassemble une trentaine de tableaux réalisés entre 2019 et 2025. Les œuvres, essentiellement des portraits, traduisent des sentiments profonds liés à la solitude, la tristesse, l'isolement, mais aussi à la dignité et à l'espoir. L'artiste travaille avec des techniques variées, sur différents formats, et affirme s'inscrire dans le courant expressionniste, qui met l'accent sur l'émotion brute et le ressenti humain. «Le style expressionniste permet de montrer la douleur humaine dans les périodes difficiles. Il donne une place importante à l'intensité des sentiments», explique-t-elle. Halima Lamine est diplômée de l'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger. Elle peint depuis plus de quarante ans et a présenté ses œuvres dans de nombreuses villes algériennes. Elle a aussi exposé en Allemagne, en Autriche et à Bethléem, en Cisjordanie occupée. L'artiste est également poétesse. Elle a publié deux recueils : «Deux siècles, un espace», ainsi qu'un ouvrage autour de l'une de ses expositions, intitulé «Mémoires et métaphores, alchimie de la douleur».

Pour cette nouvelle exposition, elle a choisi de présenter ses œuvres dans la Casbah d'Alger, un quartier chargé d'histoire et de mémoire. «Je suis une fille d'Alger. La Casbah, c'est une partie de moi. C'est un lieu authentique, vivant, porteur d'émotions. Exposer ici, c'est revenir à quelque chose de fondamental», confie-t-elle. Les tableaux sont accompagnés de céramiques réalisées par le jeune artiste Rafik Kouadi. Ce dernier a conçu des pièces murales sur lesquelles apparaissent des extraits de poèmes, des phrases en arabe, ainsi que des graffitis inspirés de la cause palestinienne. Ces œuvres, intégrées dans la scénographie de la galerie, ajoutent une autre dimension à l'exposition, en reliant l'intime au politique. La Palestine occupe d'ailleurs une place importante dans l'univers de Halima Lamine. Depuis son enfance, elle se dit très attachée à cette cause. Elle cite parmi ses inspirations majeures le poète Mahmoud Darwich, le romancier Ghassan Kanafani, mais aussi Maisara Baroud, jeune écrivain palestinien qui a écrit le texte «Je suis encore en vie» le 7 octobre 2023, lors des premiers bombardements israéliens sur Gaza. Cette phrase, devenue un symbole international de résistance, est présente dans l'exposition. Halima Lamine la reprend à sa manière, dans l'un de ses tableaux, comme un rappel de la souffrance, mais aussi de la dignité humaine. Cette exposition à Alamat est aussi un témoignage personnel et un engagement. À travers ses portraits, ses choix esthétiques et ses références littéraires, Halima Lamine cherche à montrer la force des émotions humaines face aux crises, à rendre hommage aux peuples en lutte, et à proposer, par l'art, une forme de mémoire collective. L'exposition est accessible au public jusqu'à la fin juillet. L'entrée est libre.

Rédaction

S. T.

Alger accueille la culture hassanienne du 21 au 23 juin

La deuxième édition de «Alger, Capitale de la culture hassanienne» rend hommage aux traditions nomades partagées entre l'Algérie et la Mauritanie.

Pendant trois jours, du 21 au 23 juin 2025, Alger abritera la deuxième édition de la manifestation culturelle «Alger, Capitale de la culture hassanienne». L'événement est organisé avec le soutien de l'Union africaine, en partenariat avec les autorités algériennes et mauritaniennes.

Il s'agit d'un «rendez-vous» destiné à faire découvrir et valoriser la culture hassanienne, un patrimoine vivant enraciné dans le désert, porté par l'oralité, la poésie, la musique et les savoirs traditionnels. La République islamique de Mauritanie est l'invitée d'honneur de cette édition, qui se tiendra au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

La manifestation proposera une série d'activités culturelles, rencontres littéraires, expositions, lectures poétiques, concerts, projections et échanges entre artistes, écrivains et chercheurs. L'objec-

tif est de mettre en lumière la richesse et la diversité des expressions culturelles héritées du mode de vie nomade.

Parmi les moments forts, un forum réunira plusieurs personnalités du monde académique et littéraire, le professeur mauritanien Ahmed Ould El Welly, l'écrivain Ali Ez-Zouheiry, ainsi que le chercheur algérien Abdelkader Rebahi. Ensemble, ils échangeront autour de la transmission culturelle, des liens historiques entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, et des défis liés à la préservation du patrimoine immatériel. La «culture hassanienne» occupe une place particulière dans le paysage culturel africain. Présente dans plusieurs régions du sud-ouest de l'Algérie et en Mauritanie, elle s'est construite autour de la langue hassaniya, de la poésie, des chants, de l'artisanat et d'un mode de vie nomade fondé sur la résilience et la mémoire orale. Les expositions prévues mettront en valeur les objets du quotidien, les vêtements traditionnels, les instruments de musique, mais aussi les his-

toires et les récits transmis depuis des générations. Cette rencontre vise à renforcer les liens culturels et humains entre les deux pays. Elle cherche aussi à faire entendre des voix souvent peu présentes dans les espaces culturels institutionnels. Dans une note adressée aux médias, le ministère de la Culture et des Arts souligne l'importance de donner un écho durable aux témoignages et aux créations partagées durant ces journées. L'enjeu est de ne pas laisser ces «expressions» se perdre, mais de les inscrire dans une dynamique de transmission et de partage.

Cette édition 2025 s'inscrit dans une volonté plus large de faire d'Alger une capitale culturelle africaine ouverte aux traditions du continent. Elle rappelle également que la culture peut être un lien vivant entre les peuples, au-delà des frontières et des différences.

L'Algérie et la Mauritanie partagent un «socle commun» de récits, de gestes, de langues et de symboles.

Rédaction



● Alger	20°
● Ouargla	21°
● Oran	19°
● Constantine	19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:53	12:45	16:35	19:56	21:31

ALGÉRIE-ITALIE : GNV INAUGURE LA LIGNE MARITIME ENTRE BÉJAÏA ET SÈTE

La compagnie maritime italienne Grandi Navi Veloci (GNV) a solennellement inauguré, lundi, une nouvelle ligne régulière entre le port de Béjaïa et celui de Sète en France, coïncidant avec l'accostage du car-ferry Excellent, qui a transporté à son bord 257 passagers et 181 véhicules. Cette mise en service, à laquelle ont pris part de nombreux responsables, dont le secrétaire général du ministère des Transports, Abdelghani Dridi, les représentants de certaines entreprises maritimes nationales et les autorités locales, a été l'occasion de faire

connaître ce ferry long-courrier qui a bénéficié ces derniers mois d'une modernisation pointue alliant une technologie d'avant-garde et des exigences adaptées aux besoins des voyageurs nationaux. "Nous nous proposons d'offrir un confort et des prestations de l'ordre de l'excellence", a confié à l'APS le conseiller général de la GNV, Franco Fabrizio, qui s'est félicité de l'ouverture de cette escale après celle d'Alger, inaugurée le 4 juin dernier (assurée par le même navire), et des opportunités de partenariats qui s'offrent entre l'Algérie et l'Italie.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 17 JUIN 2025 // N°1097 // PRIX 20 DA

TRANSFERT RECORD D'UN JOUEUR DE LA L1 MOBILIS

Boulbina à Al-Duhaïl pour 7,5 millions d'euros

L'attaquant du Paradou AC et buteur de la Ligue 1 Mobilis, Adil Boulbina, avec 20 buts, dont les derniers étaient le doublé face au NCM lors de la 28e journée du championnat, a établi un nouveau record pour les joueurs transférés à partir du championnat algérien.

En effet, le PAC a encaissé un chèque de 7,5 millions d'euros après le transfert de son joueur à la formation qatarie du Duhaïl SC, alors que Boulbina devrait toucher un salaire de 1,2 million d'euros/an, ce qui est un très bon contrat pour un élément de son âge. Le deal ne s'arrête pas là, étant donné que les deux parties se sont entendues sur un pourcentage de 25 % qu'empochera le joueur à la revente du joueur pour un autre club, surtout que Boulbina souhaite opter pour un club européen à l'avenir. Il faut savoir que ce transfert est le plus cher d'un club de Ligue 1 et dépasse le transfert de Boudaoui toujours du PAC vers l'OGC Nice pour la somme de 4 millions d'euros. Commentant le transfert de son joueur, le président Hassan Zetchi a expliqué que la direction a préféré l'offre du Duhaïl SC à celle du Zamalek d'Égypte qui n'était pas à la hauteur. Se voulant rassurant, Zetchi affirmera que Boulbina pourra opter pour un club européen en s'illustrant dans le championnat qatari qui bénéficie d'une meilleure exposition que



celui d'Égypte, d'où ce choix fait par son club. Ce transfert a encore une fois montré que le PAC qui compte sur ces

joueurs du cru et de l'Académie a réussi dans son entreprise, devant le club qui exporte plus de joueurs vers

l'étranger, non seulement de l'Algérie, mais aussi du Maghreb et de l'Afrique.

Marouane A.

"DRAGON" PREND LA TÊTE AU BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

Les remakes ont la cote : Dragon, qui réécrit en prises de vues réelles le populaire film d'animation sorti en 2010, réussit de beaux débuts pour sa sortie avec 83,7 millions de dollars de recettes, en tête du box-office nord-américain, selon les chiffres du cabinet spécialisé Exhibitor Relations dimanche. Ce film familial des studios Universal et DreamWorks Animation raconte l'histoire d'une amitié entre un jeune viking nommé Harold (interprété par Mason Thames) et un dragon appelé Krokrou, reproduit en images de synthèse. "C'est un excellent début pour un remake de film d'animation, et c'est particulièrement bon pour le quatrième épisode d'une série comme celle-ci", a

déclaré le spécialiste David Gross de Franchise Entertainment Research. "Dragon" devance, dans les salles obscures du Canada et des États-Unis, un autre remake en prises de vues réelles, "Lilo & Stitch", qui reprend le film d'animation sorti en 2002. Cette adaptation fidèle explore la rencontre entre Lilo (Maia Keala), une orpheline hawaïenne solitaire de six ans, et Stitch (recréé en 3D), un extra-terrestre destructeur qui se fait passer pour un petit chien bleu et poilu. Le film engrange 15,5 millions de dollars pour sa quatrième semaine d'exploitation, pour un total de 860 millions de dollars de recettes au niveau mondial depuis sa sortie. Le scénario classique du triangle amoureux

raconté dans Materialists prend la troisième place du box-office. Le film, avec Dakota Johnson, Pedro Pascal et Chris Evans, enregistre 12 millions de dollars de rentrées pour son premier week-end. Tom Cruise, malgré ses cascades spectaculaires, perd un rang et arrive à la quatrième place avec le dernier volet de la saga Mission: Impossible, qui engrange 10,3 millions de dollars à sa quatrième semaine. Ce blockbuster, dont le budget avoisinerait les 400 millions de dollars, atteint plus de 500 millions de recettes au niveau mondial. Enfin, De l'univers de John Wick : Ballerina est cinquième du classement.

APS

SANCTIONS DE LA LFP

ZAAOUM ET MEDDAH ONT ÉCOPÉ DE DEUX MATCHS

Les joueurs Walid Zaamoum (O.Akbou) et Abdellah Meddah (ES Mostaganem), expulsés lors des rencontres de la 28e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, ont écopé de deux matchs de suspension, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Zaamoum a été exclu pour "jeu dangereux" lors de la victoire contre l'US Biskra (2-1), disputée au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, tandis que Meddah a été sorti par l'arbitre lors de la lourde défaite de son équipe face au leader, le MC Alger (5-2), au stade 5 Juillet (Alger). Le joueur du MC El-Bayadh Amar El Orfi a écopé d'un match de suspension suite à son expulsion pour "jeu dangereux" au cours du match perdu face au MC Oran (3-2). D'autre part, plusieurs clubs ont été sanctionnés financièrement par la Commission de discipline de la LFP pour diverses raisons. Ainsi, la lanterne rouge, l'USM Biskra, devra s'acquitter d'une amende de 300 000 DA pour "absence d'entraîneur principal sur le banc". Pour le même motif, l'Olympique Akbou est sanctionné d'une amende de 200 000 DA. Le MC Alger est condamné à payer 60 000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes", alors que la JS Kabylie a écopé d'une amende de 30 000 DA pour avoir utilisé des fumigènes dans les tribunes. L'USM Alger est sanctionnée d'une amende de 50 000 DA pour "arrivée tardive" de l'équipe sur le terrain pour la reprise de la 2e période du match perdu face à l'USM Khenchela (1-0). Le MC El-Bayadh devra payer une amende de 40 000 DA pour "mauvais comportement de l'équipe" lors de la rencontre en déplacement face au MC Oran.

R.S.

TRANSPORT FERROVIAIRE :

LE 2^e TRONÇON ABADLA-HAMAGUIR ACHÉVÉ FIN 2025

Les travaux de réalisation et d'équipement du deuxième tronçon de 100 km de la section Béchar-Abadla-Hamaguir du mégaprojet de ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara-Djebilet connaissent une "importante avancée", a indiqué lundi l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Le deuxième tronçon restant de cette section d'une distance de 100 km, reliant Abadla à la zone de Hamaguir, est marqué par un avancement significatif de sa réalisation, notamment en matière de travaux de revêtement, de réalisation des installations techniques, d'ouvrages d'art et de pose de la voie ferrée qui sont entamés sur plusieurs parties de cette section ferroviaire devant être réceptionnée à la fin de l'année 2025, a précisé l'ANESRIF sur sa page officielle Facebook. La zone de Hamaguir sera aussi dotée d'une gare pour le transport de voyageurs et de marchandises, selon les déclarations faites auparavant à l'APS par des responsables de l'ANESRIF. Le mégaprojet de voie ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara-Djebilet, destiné à la valorisation du gisement de Gara-Djebilet, est divisé en trois (3) grandes sections, à savoir Béchar-Abadla-Hamaguir (200 km), Tindouf-Oum Laâssel (175 km) et Hamaguir-Oum Laâssel-Tindouf-Gara Djebilet (575 km), soit un parcours de 950 km. Il permettra aussi le renforcement des transports de voyageurs et de marchandises à travers une grande partie du sud-ouest du pays, selon sa fiche technique. Pour rappel, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait inauguré et mis en service fin avril dernier le premier tronçon de cette section Béchar-Hamaguir de 100 km entre Béchar et Abadla, et qui permet désormais le transport quotidien de voyageurs et de marchandises à travers cette nouvelle ligne ferroviaire.